

Défense de la langue française

Écrire en français, c'est une
ouverture au monde.

Alain Mabanckou

promotion et rayonnement



N° 292
9 €
2^e trimestre 2024

Ni laxisme
ni purisme
ISSN 1250-7164 (imprimé)
ISSN 2805-1025 (en ligne)

Anniversaires 2024

Littérature

Vers 1224

Naissance de Jean de Joinville

9 février 1874

Mort de la comtesse de Ségur

Vers 1524

Naissance de Louise Labé

26 novembre 1874

Naissance d'Edmond Fleg

11 septembre 1524

Naissance de Pierre de Ronsard

5 juillet 1924

Mort d'Anatole France

9 février 1874

Mort de Jules Michelet

18 avril 1974

Mort de Marcel Pagnol

Extraits du *Calendrier 2024* de France Mémoire, « qui compte cinquante-quatre dates anniversaires, sur des personnages, des œuvres et des événements marquants de l'histoire de France. Chaque anniversaire est accompagné d'un dossier historique original à découvrir sur le site internet de France Mémoire, avec des articles, des galeries d'images, des entretiens audio mais aussi des actualités... ».

« Depuis janvier 2021, la mission des commémorations nationales est assurée par l'Institut de France, qui a créé le service France Mémoire placé sous l'autorité du chancelier Xavier Darcos. »

Défense de la langue française



N° 292
avril - mai - juin 2024

Du président

- 2 Aux lauréats.
Xavier Darcos,
de l'Académie française

Le français dans le monde

- 6 Au Québec.
Dino Barran
- 9 Les brèves.
Françoise Merle

Les langues de l'Europe

- 12 Écouter l'Europe.
Véronique Likforman

Le français en France

Vocabulaire

- 15 L'Académie gardienne
de la langue.
- 16 Mots en péril.
Gilles Fau
- 17 Acceptions et mots nouveaux.
- 18 La chronique
de Jean Pruvost.
- 22 Nous l'écrivions jadis.
André Rigaud

- 23 Les mots en famille.
Philippe Le Pape

- 26 Papier calque.
Anne Rosnoblet

- 28 Hydrogène.
Pierre Avenas

- 31 Déconseillé.
Christian Tremblay

Jeux

- 31 Vocabuliste.
Jean Laquerbe

- 32 Trouvez l'auteur.

- 33 Mots croisés de Melchior.

Style et grammaire

- 34 Liaison.
François Verschaeve

- 35 L'orthographe, c'est facile !
Jean-Pierre Colignon

- 36 C'est, ce sont...

- 38 Du coup...
Pierre Gusdorf

- 39 Le saviez-vous ?
Jean-Pierre Colignon
André Choplin

Humeur / humour

- 43 Les gâte-langue.
Michel Mourlet

- 46 Facétieuse polysémie.
Philippe Jullian-Gaufres

- 47 Ahou.
Bernard Leconte

- 48 Maraude/maraudeur.
Pierre Hennequin

- 49 Inutilité d'une imposture.
Pierre Gusdorf

Comprendre et agir

- 50 Publiez en français !
Alain Sulmon

- 53 Lire sans modération.
Olivier Domenech de Cellès

- 56 Birmanie.
Ange Bizet

- 59 De la DGLFLF.

- 61 Le français pour
Christine Kelly.

Nouvelles publications

- 64 *Monika Romani*
Pierre Gusdorf
Lucie Méfano

I à XIV

Vie de l'association

Aux lauréats

Dans l'un des salons du palais du Luxembourg, le 23 mars 2024, notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France, a remis trois prix décernés par Défense de la langue française (voir p. II).

La langue française est à l'honneur cette année, et nous nous en réjouissons.

Le français est la langue officielle des Jeux olympiques, avec l'anglais, et notre belle langue sera donc entendue par le monde entier pendant les Jeux qui auront lieu à Paris cet été.

À l'automne, la France accueillera aussi le XIX^e Sommet de la Francophonie, qui réunira les chefs de tous les États qui ont le français en partage. Plus de 80 pays et 300 millions de locuteurs. Le français est une « langue-monde », à côté de l'anglais, de l'espagnol, du portugais et de l'arabe. Ce Sommet se tiendra à Villers-Cotterêts, où s'est ouverte la Cité internationale de la langue française à l'initiative de notre président de la République. Un grand nombre d'évènements seront organisés dans les collèges et les lycées pour rappeler ce qu'est la langue française et ce qu'est Villers-Cotterêts.

Nous fêterons également cette année le trentième anniversaire de la loi Toubon.

Enfin, la Semaine de la langue française et de la Francophonie battait son plein ces derniers jours avec toutes sortes de manifestations. Ainsi des rappeurs sont intervenus sous la coupole de l'Académie et MC Solaar a interprété un beau texte qui commence par : « *Je suis la langue française* ».

Depuis sa création, en 1958, notre association, Défense de la langue française, combat l'invasion des anglicismes et des barbarismes dont les assauts sont aujourd'hui quotidiens et elle défend l'usage du français partout dans le monde.

Dans ses batailles, elle s'est toujours rangée aux côtés de l'Académie française, qui fêtera cette année l'achèvement de la 9^e édition de son fameux dictionnaire. Toutes les éditions de ce dictionnaire ont été mises en ligne cette année.

Défense de la langue française remet aujourd'hui trois prix : le prix Richelieu, le Prix du rayonnement de la langue française et la Plume d'or.

Le prix Richelieu récompense chaque année depuis plus de vingt ans une personnalité du monde des médias et de la communication « *qui aura témoigné, par la qualité de son propre langage, de son souci de défendre la langue française* ». Il revient cette année à Christine Kelly.

Christine Kelly a très tôt commencé sa carrière à l'Institut national de l'audiovisuel, puis à l'Institut du journalisme de Bordeaux-



© Madly Podevin

Aquitaine, à France 3, au service politique de Radio France Outre-mer, au quotidien *Sud Ouest* et aux journaux télévisés, tout en étant consultante pour l'Unesco et membre du CSA (devenu l'ARCOM), avant de revenir à la télévision sur CNews, avec Marc Menant.

Christine Kelly a publié sept ouvrages, qui témoignent de son attachement à notre langue. Elle a également fait connaître son engagement, en particulier à travers la fondation K d'urgences, qui aide les familles monoparentales. Son brillant parcours a été couronné par de nombreux prix. Nous avons besoin de personnalités comme elle, qui défendent la langue française et son bon usage dans les médias.

Nous remettons aussi le prix du concours de la Plume d'or 2023 qui récompense chaque année depuis 2001 un étudiant de l'Alliance française. C'est un réseau dynamique, avec plusieurs milliers de cellules qui déploient leurs antennes sur tous les continents pour faire rayonner le français. En 2023, ce concours s'est déroulé dans 111 Alliances et 51 pays.



Notre lauréat de 2023 est Eduardo Tena Hernández.

Cher Eduardo, vous avez l'amour des langues dans le sang : né à Ténérife en Espagne, vous avez appris l'anglais à l'école, puis vous avez étudié la philologie arabe et découvert l'hébreu, le farsi et le turc. C'est en accompagnant votre épouse qui préparait une thèse à Orléans que vous avez ajouté le français aux nombreuses langues que vous maîtrisez. Depuis, vous êtes retourné à Ténérife où vous êtes professeur d'espagnol et de français.

Enfin, nous allons remettre le Prix du rayonnement de la langue française, « *destiné à un organisme qui l'illustre et la promeut* ». Nous fêtons le deuxième anniversaire de ce prix. Il revient à l'excellent Projet Voltaire, qui fait naviguer en ligne dans les subtilités de l'orthographe et de la grammaire françaises. Ce logiciel a déjà été honoré par le prix Richelieu-Senghor.

Ces trois prix distinguent ainsi une grande personnalité, une figure brillante du réseau des Alliances françaises et un outil qui se met au service de chacun. Ils illustrent ce qui se fait quotidiennement pour la promotion et la défense de la langue.

Aimons notre langue et, comme le versifiait Boileau, du haut du premier fauteuil de l'Académie française :

*« Surtout qu'en vos écrits la langue révéree
 Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
 En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
 Si le terme est impropre ou le tour vicieux :
 Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme... »*

Je conclus pour ma part :

Mes oreilles refusent l'odieux anglicisme.

Xavier Darcos

Chancelier de l'Institut de France

Le

français

dans le

monde

Au Québec

Un plan de 600 millions de dollars

Le Québec investit pour la langue française

Les données récentes démontrent que l'usage de la langue française est en recul au Québec. Les indicateurs concernant la langue maternelle et la langue officielle ou l'usage du français à la maison et au travail démontrent un relatif déclin du français au Québec depuis une vingtaine d'années.

Cinq facteurs préoccupants ont été identifiés :

- La croissance et le profil linguistique de la population immigrante ;
- La place des contenus francophones sur les plates-formes numériques ;
- La fréquentation d'établissements d'enseignement supérieur anglophones ;
- La valorisation du français auprès des élèves et des étudiants ;
- La responsabilité collective de la société pour la vitalité de la langue française.

À la lumière de ces éléments « démolinguistiques », une démarche de préservation, de promotion et de valorisation de la langue commune impliquant tous les acteurs de la société québécoise s'est avérée essentielle pour assurer la pérennité du fait français au Québec. Dans cette logique, le gouvernement a créé en 2023 le **Groupe d'action pour l'avenir de la langue française** afin de poursuivre cette offensive et inverser la tendance de déclin du français. Les travaux de ce groupe ont abouti à la présentation par le gouvernement québécois d'un projet ambitieux chiffré à **600 millions** de dollars canadiens pendant cinq ans, soit **410 millions** d'euros.

Neuf priorités ont été définies dans ce **Plan pour la langue française** rendu public fin avril. Les principales concernent **l'immigration, la culture et l'enseignement**. Le Québec va exiger la connaissance du français dans tous les programmes d'immigration économique, améliorer l'offre de francisation (apprentissage et maîtrise de la langue française) dès l'étranger et augmenter la francisation des travailleurs étrangers temporaires. **320 millions** de dollars seront investis dans ces programmes. Par ailleurs il est prévu d'accélérer l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux diplômés de programmes francophones.

En matière culturelle, le plan met en place un budget de **187 millions** de dollars pour maximiser la visibilité et l'attrait de la culture québécoise francophone, en améliorant les conditions de production et de rayonnement des œuvres audiovisuelles québécoises et en favorisant la lecture d'œuvres littéraires québécoises et francophones. Le développement de l'offre de contenus culturels francophones principalement produits au Québec s'accompagnera de l'augmentation de la disponibilité et de la mise en valeur des contenus francophones dans l'environnement numérique. Le ministre de la langue française, **Jean-François Roberge**, n'exclut pas de légiférer pour contraindre les plates-formes numériques à changer les algorithmes afin de favoriser la découvrabilité* des contenus québécois et francophones.

Le gouvernement va s'attacher à attirer et retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et « francotropes », notamment en révisant la tarification des droits de scolarité. Il est également prévu de développer les compétences en français de 80 % des étudiants non québécois inscrits dans un programme de premier cycle dans une université anglophone. Des comités de travail

* « La découvrabilité est la capacité d'un contenu culturel de se laisser découvrir aisément par le consommateur qui le recherche et de se faire proposer au consommateur qui n'en connaissait pas l'existence » (Université du Québec à Montréal [UQAM]).

avec les partenaires affectés à la maîtrise du français des étudiants québécois seront mis en place. L'actualisation des programmes d'études de français, la sensibilisation à la lecture des élèves québécois et le soutien à l'accès aux livres québécois dans les écoles font partie du programme.

Pour conclure ce projet ambitieux, le ministère de la Langue française prévoit de renforcer l'attachement des Québécois à la langue française. Des efforts accrus de promotion et de valorisation de la langue française et de la culture québécoise francophone seront déployés, au Québec comme à l'étranger, afin de favoriser l'épanouissement et le développement de la société québécoise. Il s'agit de promouvoir et faire rayonner la recherche, l'innovation et les publications scientifiques en français, le développement économique avec les communautés francophones canadiennes et étrangères, et d'augmenter les efforts de communication en matière de langue française. Des outils visant à sensibiliser les jeunes à la langue française seront créés et mis en ligne. Des actions seront engagées et valorisées afin que les Québécois de tous horizons développent leur attachement à la langue française comme langue d'affaires, d'échanges commerciaux, de science et de culture.

« *Permettre aux générations futures de vivre et de s'épanouir en français au Québec* », telle est l'ambition de ce plan. Les mesures programmées sont sans précédent. « *Il est à présent évident que le statu quo et les demi-mesures ne suffiront pas ; une approche offensive et résolue est une priorité absolue.* » Vues de France, l'énergie et la détermination dont témoigne le gouvernement québécois suscitent l'admiration.

Dino Barran

Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—
• **La 29^e Semaine de la langue française et de la Francophonie** s'est tenue du 16 au 22 mars 2024. Elle a célébré le français et le sport et avait pour thème « Sur le podium ».

• **Le Rapport au Parlement sur la langue française 2024**, élaboré par la DGLFLF*, a été publié le 20 mars à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie. Nous en reparlerons.

Bulgarie

L'AUF* a organisé, le 20 mars, au sein du Parlement bulgare, à Sofia, une exposition intitulée « La Diplomatie scientifique francophone et la Francophonie scientifique ».

—
Le **Concours d'éloquence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne** a vu s'affronter, du 7 février au 24 avril, plus de 100 candidats venus du monde entier.

—
Le **Prix des 5 continents de la Francophonie 2024** a été décerné à **Éric Chacour**, auteur québécois

d'origine égyptienne, pour son premier roman, *Ce que je sais de toi* (Alto [Canada-Québec] et Philippe Rey, 2023, 302 p., 22 €). Cet ouvrage a également reçu le prix Femina des lycéens.

Canada

—
• **Destiné à promouvoir le plaisir de la lecture et de l'écriture, le Festival de littérature jeunesse de Montréal se tiendra le 11 août.**

—
Le **Festival du livre de Montmorillon – 7 au 9 juin** – a rendu hommage à **Régine Deforges**. **Cécile Coulon**, invitée d'honneur, pour y parler de son nouveau roman *La langue des choses cachées* (L'Iconoclaste, 2024, 134 p., 17,90 €), a invité la jeune romancière **Julia Kerninon**.

—
Au cours du **20^e Marathon des mots** à Toulouse et dans sa région, du 25 au 30 juin, 130 rendez-vous littéraires et culturels sont organisés, et **Lydie Salvaire** recevra le **prix Marguerite-Yourcenar** pour l'ensemble de son œuvre.

—
Aix-les-Bains accueillera, du 6 au 14 juillet, les **Championnats du monde de Scrabble 2024**.

États-Unis

—
• **Le congrès annuel de l'AATF*** aura lieu du 7 au 10 juillet à **San Diego** (Californie). Thème : « *Les Défis mondiaux : durabilité, équité, virtualité !* ».

• **Le colloque annuel de l'AFLS*** se tiendra du 25 au 27 septembre à **La Nouvelle-Orléans**.

—
Les **Francofolies de La Rochelle** auront lieu du 10 au 14 juillet.

—
Pour rendre hommage aux soldats acadiens qui débarquèrent le 6 juin 1944 sur les plages normandes, la **19^e Semaine acadienne** (80^e anniversaire du débarquement) se tiendra du 7 au 15 août à **Courseulles-sur-Mer** et autres villes de la Côte de Nacre.

Suisse

• **Les universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève,**

Lausanne, Neuchâtel et Zurich accueilleront le 9^e Congrès mondial de linguistique française, qui se tiendra du 1^{er} au 5 juillet sur le campus de l'université de Lausanne.

• À Morges, *Le Livre sur les quais* se tiendra du 30 août au 1^{er} septembre. Le président d'honneur sera Alain Mabankou, l'hôte d'honneur, l'Islande, et l'éditeur invité, La Baconnière, maison d'édition genevoise.

• Le 20^e Festival du film français d'Helvétie sera organisé à Bienne, du 11 au 15 septembre.

—
Ouganda
L'APFO* et la MUBS (école de commerce de l'université de Makerere) organisent, à Kampala, du 22 au 26 juillet, le 11^e congrès de la Commission Afrique et océan Indien. Thème : « La langue française comme moteur du développement durable à l'ère du numérique ».

—
Sylvain Tesson est le parrain de la 6^e édition de « Lire, c'est voyager ; voyager, c'est lire », organisée par la Fondation Vinci Autoroutes, du 5 juillet au 17 août. 25 000 livres seront offerts sur plusieurs aires d'autoroutes. Parmi les 14 œuvres choisies par S. Tesson (dont 2 titres

pour jeune public) : La Ferme africaine de Karen Blixen, Les Travailleurs de la mer de Victor Hugo et Le Grand Cœur de Jean-Christophe Rufin.

—
Le 17^e Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 27 août au 1^{er} septembre.

—
Roumanie
Du 4 au 7 septembre, Bucarest accueillera le 4^e congrès européen de la FIPF*. Thème : « Ensemble en français ! Réfléchir, échanger, agir sur le monde d'aujourd'hui et de demain ». Organisé par l'ARPF*, ce congrès est ouvert à tous. Il rassemblera la Commission Europe de l'Ouest et la Commission Europe centrale et orientale.

—
Belgique
Le Festival international du film francophone de Namur se déroulera du 27 septembre au 4 octobre.

—
« La Librairie francophone » va disparaître. Cette belle émission de France Inter était suivie par trois millions d'auditeurs, chaque samedi, en Belgique, France, Suisse, et au Canada, et dans toute la francophonie.

Emmanuel Khérad, son présentateur pendant dix-neuf ans, avait reçu le prix Richelieu en 2022. Une pétition est lancée contre cette ineptie : « Soutien à la librairie francophone ».

—
Les 1^{er} et le 4^e Sommets de la Francophonie s'étaient tenus respectivement à Versailles (1986) et à Paris (1991), le 19^e se déroulera à Villers-Cotterêts (Cité internationale de la langue française), les 4 et 5 octobre, et chacun sera invité à « Créer, innover et entreprendre en français ».

Françoise Merle

*AATF

American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français)

*AFLS

Association for the French Language Studies (Association pour l'étude de la langue française)

*APFO

Association des professeurs de français en Ouganda

*ARPF

Association roumaine des professeurs de français

*AUF

Agence universitaire de la Francophonie

*CIÈF

Conseil international d'études francophones

*DGLFLF

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

*FIPF

Fédération internationale des professeurs de français

Les

langues

de

l'Europe

Écouter l'Europe

Ce n'est pas le multilinguisme qui permettra aux citoyens de l'UE de se sentir européens, mais plutôt le sentiment d'appartenir à l'Europe qui mènera au multilinguisme.

Une question, à la fois culturelle et politique, va nous être posée : peut-on, pour les élections européennes de 2029, envisager des candidatures transnationales ?

On en est encore très loin ; le Parlement européen avait approuvé, voilà deux ans, la mise en place d'un collège transnational avec un groupe de vingt-huit eurodéputés de différentes nationalités à partir du vote de tous les citoyens européens, mais les États membres l'ont refusée.

Avoir des listes communes à tous les pays de l'UE pour les élections européennes pourrait pourtant contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union européenne ; voter pour des candidats qui représentent des idées et des programmes politiques européens favoriserait une meilleure représentation des intérêts communs au Parlement.

Les défis et les obstacles sont nombreux, d'abord les différences entre les systèmes politiques, les cultures et les traditions électorales des différents États, et puis les difficultés propres à l'élaboration de listes communes tenant compte des préoccupations et des intérêts de tous les citoyens, sans oublier le problème de la représentation équitable des petits États membres.

En outre, des réformes des traités européens seraient nécessaires, et l'adoption de listes communes ajouterait encore à la complexité avec des implications politiques, institutionnelles et juridiques.

Cependant c'est envisageable, c'est possible, et au fond nécessaire, pour continuer à construire l'Europe... et ce qui est aujourd'hui l'obstacle principal sera probablement de l'histoire ancienne en 2029.

Revenons aux langues de l'Europe : comment imaginer un candidat transnational s'adressant à tous dans sa propre langue et n'étant pas compris de la plupart des électeurs, ou pis encore choisissant un anglais appauvri ? DLF a assez répété que les nuances, les lapsus, les intonations, le langage corporel même, bref ce qui permet de se forger une opinion était gommé, sauf rares exceptions, quand on ne s'exprime pas dans sa langue maternelle.

Jusqu'à présent, la traduction simultanée dans toutes les langues de l'Europe de tous les discours de milliers de candidats relevait de l'utopie. Mais, comme toute utopie, ce n'est pas forcément irréalisable pour peu qu'on cherche des solutions.

Dans la revue précédente, il était question de la traduction automatique et de son avancée, inéluctable quoi qu'on en pense. La traduction orale simultanée, très utile aujourd'hui pour permettre des conversations basiques dans n'importe quelle langue, se développe très rapidement ; on peut d'ores et déjà, avec les écouteurs appropriés, écouter un discours et sa traduction en temps réel. Nul doute que, d'ici à cinq ans, cette technologie en plein essor sera largement utilisée, et par tous.

Imaginez suivre le discours de n'importe quel candidat en entendant sa voix, en remarquant ses hésitations ou son aplomb, en regardant ses expressions, tout en écoutant la traduction de son discours en direct ! Des discours s'adressant à tous sans barrière de langues, ou du moins une barrière facile à franchir, voilà qui devrait rapprocher les citoyens européens et raviver l'intérêt pour cette Union européenne dont on oublie vite, le tenant pour acquis, ce qu'elle nous a apporté et peut nous apporter.

Qui sait si la pratique de l'écoute simultanée de la version originale et de la traduction comme une sorte de « sous-titres » n'aboutirait pas à l'intercompréhension ?!

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

L'Académie

gardienne de la langue*

« *La distance est-elle proche ?* »*

Emplois fautifs

Le nom *distance* désigne un intervalle que l'on peut déterminer et qui sépare deux points de l'espace, deux éléments donnés. Cette distance est une longueur mesurable, qui pourrait s'exprimer en mètres, en kilomètres, etc. En fonction de cette longueur, on dira donc que la distance est *considérable, importante, grande, moyenne, petite, réduite, minuscule*, mais on n'emploiera pas pour la qualifier des adjectifs comme *proche, lointaine* ou *éloignée*, puisque ce sont les deux points, les deux éléments séparés par cette distance qui le sont, et non la distance elle-même.

* * *

« **Pourquoi** » et « **Pour quoi** »*

Emplois fautifs

L'adverbe *pourquoi* est le résultat de la contraction de la préposition *pour* et du pronom *quoi*, mais il n'est pas pour autant le synonyme de la locution *pour quoi*. Ordinairement, *pourquoi* s'emploie pour interroger sur la cause d'une chose, tandis que *pour quoi* s'emploie pour interroger sur son but. La phrase *Pourquoi est-il en retard ?* signifie « Quelle est la raison de son retard ? », tandis que *Il est venu, mais pour quoi dire ?* ou *Il est venu, mais pour dire quoi ?* signifie « Dans quel but est-il venu ? » La préposition *pour* a en effet ici un sens final, qui permet d'annoncer un but; le pronom *quoi* est alors à comprendre comme « quelque chose ».

À la première question on répondra généralement en commençant par *parce que*, tandis que le premier mot de la réponse à la deuxième question sera le plus souvent *pour*.

* À lire sur le site de l'Académie, à la rubrique « Dire, ne pas dire », respectivement le 8 janvier 2024 et le 1^{er} février 2024.

Mots en péril

FÉAL : 1. n. m. Personne qui est fidèle à une autorité supérieure, en particulier à son suzerain, à son souverain. 2. adj. Propre à un féal.
« *Rodolphe de Varila [...] qui avait succédé à son père [...] dans son féal dévouement à la duchesse.* » (Montalembert.)

LÉNITIF : adj. 1. Qui calme la douleur. 2. Au fig. Qui procure l'apaisement ; qui endort la vigilance.
« *Cette félicité bonasse du ménage, cet état doux, lénitif [...] où s'éteint la fièvre qui fait créer.* » (Goncourt.)

MANTIQUE : n. f. Art de la divination. Adj. Qui ressortit à l'art de la divination.
« *Une vieille gitane l'a initié à tous les mystères mantiques.* » (Queneau.)

MARCESCENT : adj. Se dit d'une feuille, d'une fleur, d'un fruit qui se flétrit sans se détacher de la plante.
« *Aux fleurs marcescentes du minuscule parterre, elle laisse un pitoyant regard.* »
(Adam [1862-1920].)

SCHLINGUER : v. intr. Argot. Puer. Avoir une haleine fétide.
« *Les enfants, il faut dormir, mes jeunes humains. C'est très mauvais de ne pas dormir. Ça vous fait schlinguer du couloir, ou, comme on dit dans le grand monde, puer de la gueule.* » (Hugo.)

SINISER : v. trans. Rendre chinois ; donner certains caractères chinois.
« *Les pays sinisés avaient adapté, chacun suivant ses traditions et ses aspirations propres, l'esprit de la danse chinoise à ses créations mimiques et musicales.* » (Cuisinier [1890-1964], ethnologue française.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

Acceptions et mots nouveaux*

CONTENU DE MARQUE Synonyme : **CONTENU PROMOTIONNEL** (pour *brand content*) : Ensemble de messages d'apparence éditoriale qui sont produits directement ou commandés à un tiers par une marque ou par une organisation à des fins de communication.

Note :

1. Un contenu de marque est diffusé par la marque elle-même ou par un tiers ayant participé ou non à sa création.
2. Le publireportage est un exemple de contenu de marque.

CULTURE DE LA DÉCONSTRUCTION Synonyme : **CULTURE DE L'ÉVEIL** (pour *woke culture*) : Mouvement d'idées apparu aux États-Unis au début du XXI^e siècle, qui appelle à une prise de conscience des injustices structurelles s'exerçant au détriment de certaines catégories de la population et sur lesquelles sont selon lui fondées les sociétés occidentales, et qui s'attache à les analyser et à les faire disparaître.

Note : On trouve aussi le terme « *wokisme* », qui est à proscrire.

DÉMYSTIFICATION (pour *debunk, debunking*) : Démarche qui consiste à montrer, par

l'analyse d'une information, en quoi elle est erronée ou trompeuse.

FAUX FLUX (pour *fake stream*) : Ensemble de fausses écoutes ou de fausses vues produites en masse pour augmenter artificiellement l'audience d'un contenu audiovisuel diffusé en flux.

Note :

1. Les faux flux peuvent être produits par des personnes ou générés automatiquement par des programmes conçus à cette fin.
2. On trouve aussi le terme « *faux stream* », qui est à proscrire.

INFOLETTRE Synonyme : **LETTRE D'INFORMATION** (pour *newsletter*) : Bulletin périodique d'information destiné à un public déterminé, souvent diffusé par voie numérique.

ŒIL DU CONNAISSEUR Forme abrégée : **ŒIL** (pour *connoisseurship*) : Aptitude fondée sur l'acuité du regard, l'expérience et le savoir, qui permet d'analyser une œuvre d'art ou un autre bien culturel, de lui attribuer une origine et de porter un jugement sur sa qualité.

* Extraits de « Vocabulaire de la culture », publié le 14 février 2024. Signalons que le même jour a été publié le « Vocabulaire du sport : rugby ». Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

La chronique de Jean Pruvost

Du marmot croqué à la musaraigne nageuse

« On dit *Croquer le marmot*, pour dire, Attendre long-temps. *Que voulez-vous que je fasse là à croquer le marmot ? il luy a fait croquer le marmot deux heures durant.* » On peut l'assurer sans hésiter : point d'anthropophagie dans pareille expression ainsi définie, expression tirée de l'article « **marmot** » de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Gageons qu'en 1694 l'expression était pour beaucoup transparente, alors que quatre siècles plus tard elle laisse dans le désarroi, bien qu'elle ait encore cours et que, par conséquent, elle soit toujours légitimement présente dans la neuvième édition.

Le vilain marmot...

Avoir recours à quelques sens anciens des mots constituant cette locution s'impose et c'est de fait un plaisant voyage. On se tromperait en pensant en tout premier à un enfant, même si Molière évoque déjà, dans *Les Femmes savantes*, « **un (sic) idole d'époux et des marmots d'enfants** ». Le premier sens du mot *marmot* est en effet animal : il s'agit d'un « singe », et c'est avec ce sens qu'il s'installe en français, attesté dès 1493. Or ledit singe est perçu comme très laid, notamment son visage.

Il est ainsi probable que le mot *marmot* le qualifiant dérive du verbe *marmotter*, c'est-à-dire « marmonner », en raison des mouvements récurrents que font les singes avec leurs babines. À dire vrai, exista d'abord la **marmotte** en tant que « singe », ce n'est qu'ensuite que le **marmot** s'imposa pour éviter de confondre le singe avec le rongeur au

lourd sommeil. Cela étant, *croquer le marmot* ne signifie pas qu'il y a au menu un singe rôti à point, croquant sous la dent... Ce qu'on retenait alors du **marmot**, le « singe », était son visage perçu comme fort laid, et c'est sa petite figure prétendument grotesque qu'on choisit pour évoquer la figure ornementale que l'on trouvait sur le heurtoir d'une porte. Le heurtoir, c'est-à-dire cette sorte de marteau articulé fixé à une porte, avec lequel on peut frapper le panneau de bois pour s'annoncer. L'étymologie n'étant pas une science absolue, on a aussi imaginé que le **marmot** pouvait tenir son nom du verbe ancien *mermer*, « raccourcir », du latin *minimare*, en raison de la face camuse, en somme raccourcie, de l'animal... Décidément, en matière de visage, il ne fait pas bon être comparé à un singe : les traits simiesques ne pardonnent pas ! Soyons agiles ou malins comme un singe, mais surtout arrière l'évocation du faciès !

Croquer sans relâche...

Alors pourquoi **croquer** le heurtoir d'une porte se présentant avec une figure de **marmot** ? Le voyage est à poursuivre : il faut rappeler en effet que *croquer* a d'abord voulu dire « frapper », le verbe lui-même ayant une origine onomatopéique, tout comme ce qui croque sous la dent est craquant... Et le verbe *croquer* se retrouve ainsi dans le **croque-note**, celui qui frappe les notes plus qu'il ne les joue, ou dans le **jeu de croquet** qui tient son nom du coup sec que l'on donne avec le maillet sur la boule de bois. Et donc **croquer le marmot**, synonyme de « frapper le heurtoir » sans réponse, c'est rester devant la porte sans qu'elle s'ouvre, attendre longtemps, désespérément... La belle ou le galant ne se montre pas !

Tout pourrait se limiter à cette explication, si ne venaient pas d'autres interprétations en raison d'un sens particulier du mot *marmot*, celui-ci ayant aussi désigné un « tisonnier », peut-être parce qu'une figurine représentant le visage grotesque du malheureux singe pouvait se trouver du côté de la partie du tisonnier prise en main. Quoiqu'il en soit, on supposa que la personne se trouvant dans le salon devant la cheminée, attendant qu'on vint la rencontrer, tisonnait le feu pour se

donner une contenance. Rien d'absurde, même si le heurtoir garde toute sa force.

On peut tout imaginer sans le moindre fondement : d'aucuns n'hésitent pas à mettre en avant l'hypothèse du peintre qui, en attendant qu'on le reçoive, « croque », c'est-à-dire dessine à coups rapides de crayon ou de pinceau un marmot. Il est vrai que dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* on lira cet exemple émouvant : « **Croquer sur le vif des enfants en train de jouer.** » Improvisons : il croque le marmot deux heures durant avant de pouvoir croquer les marmots jouant dans la cour de récréation. De quoi craquer !

Ah, ma musaraigne !

Et la musaraigne, que vient-elle faire dans l'affaire ? Eh bien, tout comme le marmot, singe au visage grotesque, ou la marmotte siffleuse à l'indécent sommeil, la musaraigne ne mérite pas sa fâcheuse réputation de laideur et de « souris-araignée », ce que signifie son nom. Il s'agit en effet d'un mot issu du latin *musaraneus*, *mus* signifiant « rat, souris », ce surnom lui venant d'une croyance longtemps répandue selon laquelle sa morsure était aussi venimeuse que celle d'une araignée, cette dernière étant au reste très rarement venimeuse. Enfin, si on a pour le *Dictionnaire de l'Académie française* une affection et une admiration certaines, on regrette que la définition offerte dans la neuvième édition soit si lapidaire : « **Petit mammifère insectivore de la taille d'une souris.** » Même si elle n'était pas scientifiquement exacte, on préfère la longue définition de la quatrième édition, publiée en 1762 : « **Petit animal quadrupède, à peu près de la grosseur d'une souris. Il a le museau plus allongé & les yeux beaucoup plus petits, le dessus du corps plus gris, & le dessous d'un gris plus foncé.** » Et on se délecte d'apprendre qu' « **on trouve la musaraigne dans les écuries, dans les basses-cours, &c. On la croit nuisible aux chevaux mais c'est un préjugé qui n'a aucun fondement** ». Et d'ajouter qu' « **on a remarqué nouvellement une autre espèce de musaraigne différente de celle qui étoit anciennement connue. Elle reste à la source des**

fontaines & sur les bords des ruisseaux ; aussi est-elle amphibie ». Une musaraigne nageuse...

Délicat petit mammifère ondoyant !

À Montherlant revient la réhabilitation de la musaraigne souvent associée à un long petit museau contrairement au marmot camus :

« Sur le banc était assise une charmante musaraigne féminine », écrit-il dans *Les Célibataires*, en 1934. Cela étant, quel conjoint présenterait sa moitié comme un marmot façon XVII^e siècle, une marmotte alpine, ou une musaraigne même nageuse ?

À prudemment éviter, ou bien à soigneusement expliciter !



Jean Pruvost

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M^{me} (*en capitales*)

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

M. ou M^{me} (*en capitales*)

Adresse:

.....

.....

Nous l'écrivions jadis

Dans *Défense de la langue française* (n° 31, février 1966).

Extrait de l'article intitulé « Les esclaves affranchis ».

Si je vous dis que les ministres sont des valets, les maréchaux des palefreniers et les ambassadeurs des esclaves, vous me trouverez, peut-être, bien irrévérencieux. Mais ce n'est pas là l'expression d'un jugement personnel, c'est une simple constatation linguistique. Il en est des mots comme des humains : une fois lancés dans la vie, ils se poussent dans le monde et acquièrent à la longue de la noblesse et de la dignité.

Est-il rien de plus affligeant que le sort de l'orgueilleuse tour de Galata qui excita l'admiration des croisés, à leur arrivée devant Constantinople ? Par métonymie on avait donné le nom de *galathas* aux appartements supérieurs de la maison des Templiers ; puis le mot servit à désigner les chambres hautes d'un château ; aujourd'hui le *galetas* ne désigne plus qu'un logis misérable sous les combles.

En revanche, il est d'autres mots qui ont su s'élever dans la hiérarchie du vocabulaire et qui désignent des positions sociales dont l'origine servile a été complètement oubliée. Par exemple, quand vous parlez à votre notaire, vous l'appellez respectueusement *Maître*. Le poète bordelais Ausone interpellait le sien sur un ton plus cavalier : « *Esclave, habile ministre de l'écriture rapide, vite ici !* » C'est qu'au IV^e siècle le *notarius* n'était encore, à Rome, qu'un esclave sténographe chargé de prendre des notes sous la dictée.

Au XII^e siècle, c'était encore un secrétaire ; mais au XIII^e, à l'époque où l'instauration des « cas royaux » avait multiplié les procès et fait proliférer la faune des gens de pratique, le notaire avait su se rendre si indispensable qu'il avait acquis les prérogatives d'un homme de loi, et le *tabellion*, le griffonneur de tablettes (*tabellae*) qui l'assistait dans sa besogne, en était venu à le suppléer dans les juridictions secondaires.

André Rigaud

Les mots en famille

Olympie : « Les jeux du stade ! »

Au moment où la France va accueillir les Jeux olympiques, un siècle après les Jeux de Paris en 1924, ayons la curiosité de revenir à **Olympie**, aux « **jeux du stade** », réservés à l'origine aux seuls hommes libres et grecs, à l'exclusion des esclaves et des femmes.

Si le mot **stade** désigne un terrain de sport, pour les sports collectifs, le **stádion** désignait chez les Grecs à la fois le lieu où l'on pratiquait la course à pied, la course elle-même et la distance parcourue.

Ce mot, issu de la racine indo-européenne ***sta**, « être debout », et dont est dérivé, entre autres, l'anglais **to stand**, « se tenir debout », nous fait prendre conscience que les spectateurs restaient debout pour regarder les athlètes.

La première édition du *Dictionnaire de l'Académie française*, de 1694, qui classait les mots en famille, présentait le mot **stade** comme étant apparenté à **stable**, **station**, **statue**, **statut**, **stature**... ainsi qu'au verbe **instituer**. Rien d'étonnant, dès lors, que les **jeux du stade** à Olympie soient devenus une **institution** !

Pendant douze siècles, cette **institution** servira même à mesurer le temps pour compter en **olympiades**, repère chronologique de quatre années. Quand les cités grecques étaient en guerre, les jeux étaient aussi l'occasion de faire la **trêve olympique** pour suspendre les hostilités.

Selon la tradition, les premiers jeux Olympiques dateraient de 776 avant J.-C. et consistaient en une simple course sur le **stádion**, piste de course à pied d'une longueur de 600 pieds, soit 192 mètres environ. Cette longueur correspondait à la distance fixée par Héraclès lors de sa course avec ses frères à Olympie. Le mot **stade** prend alors le sens d'une « unité de mesure ».

Lors de la course des hoplites qui clôturait les jeux, ces fantassins grecs couraient avec leurs armes sur **une distance de deux stades**, soit

1 200 pieds (384 mètres). Depuis les Jeux de 1948, la piste d'athlétisme a été homologuée à 400 mètres.

Olympie, sanctuaire dédié à Zeus olympien, dépendait de la cité voisine d'Élis qui organisait les cérémonies religieuses. Devant le temple d'Héra, demi-sœur et femme de Jupiter, se dressait aussi l'autel où brûlait le feu sacré. Rites religieux et sport étaient étroitement liés. Les jeux se déroulaient au mois d'**hécatombéon** qui dans le calendrier attique débutait mi-juillet. Ce mois correspondait au fameux sacrifice des 100 bœufs qui nous a donné l'**hécatombe**.

Au tout début, les jeux Olympiques se déroulaient sur une seule journée, puis ils compteront jusqu'à dix-huit épreuves, réparties sur cinq jours. Des équipements sportifs compléteront le **stade** : le **gymnase**, la **palestre** et l'**hippodrome**.

À la course à pied, on ajoutera le **pentathlon**, composé de cinq épreuves : le lancer du disque, le saut en longueur, le lancer du javelot, la course à pied et la lutte. Viendront ensuite la course de char et le pancrace qui réunit pugilat et lutte. Le vainqueur recevait une couronne d'olivier.

Après 293 olympiades, l'étoile d'Olympie pâlit. En 394 après J.-C., Théodose I^{er}, empereur chrétien, fait fermer les temples païens. La religion chrétienne devient religion d'État. Ce sera alors la fin du sanctuaire d'Olympie et de ses jeux.



Il faudra attendre 1896 pour que les Jeux olympiques de l'ère moderne naissent à Athènes. **Pierre de Coubertin** leur donnera une dimension internationale et fera de la langue française la langue des Jeux.

Si la course à pied était bien le premier sport **sur le stade** à Olympie, celle-ci va prendre une autre dimension lors des premiers Jeux de l'ère moderne. Sur la suggestion de l'**académicien Michel Bréal**, une

nouvelle course à pied est créée, cette fois-ci **hors du stade** entre Marathon et Athènes.

Le **marathon** est alors institué. Si nous avons en mémoire le messager ayant couru jusqu'à Athènes pour annoncer la victoire des Grecs à Marathon contre les Perses, le but de cette course était d'honorer aussi l'exploit sportif des fantassins athéniens.

En effet, ceux-ci, juste après leur victoire à Marathon en 490 avant J.-C., retournent à marche forcée vers Athènes afin d'empêcher le débarquement des Perses dans le port de la cité antique. Ils arrivent avant les Perses de Darius qui renoncent au combat.

Depuis les Jeux olympiques de Londres de 1908, la **distance du marathon** retenue est de **42,195 km**, correspondant à la distance entre le château de Windsor, départ de la course, et l'arrivée à la loge royale d'Édouard VII au *White City Stadium*.

Il serait cependant injuste d'oublier **Philippidès** qui, partant de Marathon avant la bataille entre Athéniens et Perses, parcourut 240 km pour aller chercher des renforts à Sparte.

Il revint à Marathon, pour annoncer que les renforts n'arriveraient qu'à la fin des fêtes religieuses de la ville, contraignant ainsi les Athéniens à combattre contre les Perses en infériorité numérique.

Chaque année, le dernier vendredi de septembre, les Grecs commémorent l'exploit de Philippidès, et une course à pied est organisée depuis 1983 entre Athènes et Sparte sur une distance de **246 km** : le **Spartathlon**, le record établi étant de 19 heures et 55 minutes !

Enfin, parmi ces différentes courses, il convient de citer la course de relais de la flamme olympique créée à l'occasion des Jeux d'été de Berlin en 1936.

Les **Jeux de Paris 2024** réuniront **32 disciplines olympiques**. Soyons assurés que les « Phryges », nos mascottes olympiques, feront en sorte que les athlètes français restent dans la course !

Philippe Le Pape

Délégation de Touraine.

Papier calque*

Voici la suite de la liste « des mots anglais qui ressemblent au français », mais qui sont utilisés « dans notre langue avec leur sens étranger » (voir *DLF* nos 283, 285 et 289). L'auteur a décidé de « présenter plusieurs de ces mots sous la forme d'un tableau présentant, pour chacun, son sens anglais et ses traductions en français¹, qui peuvent être multiples en fonction du contexte ».

Liste des calques	Contexte	Sens du calque en français	Exemples de bon usage
Délivrer	Calque de l'anglais <i>to deliver</i> , qui signifie « livrer », « acheminer » (un colis, une lettre...) mais aussi tout simplement « réaliser ». Il est employé dans le monde de l'entreprise au sens de « réussir », « porter ses fruits », « bien faire son travail ».	En français, on délivre les prisonniers, mais aussi un brevet ou un diplôme.	« La nouvelle équipe a été à la hauteur des attentes », « Le patron de l'usine fait bien son boulot » (ou « ce qu'on attend de lui », à la place du vulgaire « <i>fait le job</i> »), « Le gouvernement a mis en œuvre les réformes promises ».

<p>Définitivement, définitif</p>	<p>L’adverbe et l’adjectif sont repris abusivement en français dans leur sens anglais de « certainement, assurément, incontestablement » pour le premier et « par excellence » « meilleur », « insurpassable », « qui fait autorité » pour le second.</p>	<p>En français, <i>définitif</i> veut dire « final ». On voit bien que les phrases de la colonne de droite n’ont plus de sens si l’on remplace les adjectifs et l’adverbe par « final » ou « finalement ».</p>	<p>« Il a remporté une victoire décisive », « Il lui a cloué le bec par une réponse qui n’admettait pas de réplique », « Nous sommes incontestablement les champions du recyclage des peaux de tomate », « Nous avons une solution imparable pour éradiquer les mauvaises herbes ».</p>
----------------------------------	---	--	---

Anne Rosnoblet

* Voir sur le site « [francaissansfautes](#) » cet article du 11 août 2021.

1. Traductions proposées avec l’aide du *Guide anglais-français de la traduction* de René Meertens, qui s’adresse d’abord aux traducteurs professionnels mais qu’utiliseraient avec profit tous les journalistes qui consultent des textes en anglais ou en *globish*. Les définitions françaises viennent du *Petit Robert*.

Hydrogène

Nous remercions vivement Pierre Avenas, invité d'honneur de DLF le 26 janvier 2023 (voir *DLF* n° 287), de nous avoir autorisés à reproduire cet article d' « Étymologie »*, chronique qu'il offre chaque mois à *La Jaune et la Rouge*, revue des polytechniciens.

Il suffit de verser de l'acide sulfurique sur de la limaille de fer pour obtenir un dégagement d'hydrogène. Cela ne pouvait pas échapper aux alchimistes dès lors qu'ils ont disposé de cet acide découvert au ^xe siècle, et nommé jadis *huile de vitriol*. Le gaz obtenu est inflammable et se nommait alors *air inflammable*. Ainsi, le physicien et chimiste anglais Cavendish a isolé ce gaz et le qualifiait en 1784 de « *inflammable air from the metals* », croyant à tort qu'il provenait du métal.

Un autre gaz, d'abord nommé *air vital*, avait été extrait de l'air atmosphérique et nommé **oxigine** en 1777, puis **oxigène** en 1782 par Lavoisier, qui a ensuite réussi à décomposer l'eau, ce qu'on pensait impossible, et en a déduit le mot **hidrogène**.

L'hydrogène, un élément chimique historique de Lavoisier

Dans la seconde édition (1778) de son *Dictionnaire de chymie*, Macquer écrit : « **L'eau paroît une substance inaltérable & indestructible ; du moins jusqu'à présent il n'y a aucune expérience connue, de laquelle on puisse conclure que l'eau peut être décomposée.** » Donc en 1778 l'eau est encore l'un des quatre éléments de l'Antiquité, avec la terre, l'air et le feu, selon la doctrine d'Aristote.

Plus pour longtemps, car en 1783 Lavoisier présente à l'Académie un premier rapport sur la décomposition de l'eau en air inflammable et air vital. Il a ensuite obtenu l'eau en recombinaison de ces deux gaz.

Dans la *Méthode de nomenclature chimique*, présentée par Lavoisier en 1787, on lit de l'air inflammable qu' « il est le seul qui produise de l'eau par sa combinaison avec l'oxygène. Voilà le caractère que nous avons cru devoir saisir pour en tirer l'expression, non du gaz lui-même qui est déjà un composé, mais du principe plus fixe qui en fait la base, & nous l'avons appelé *Hidrogène*, c'est-à-dire engendrant l'eau », que Lavoisier écrira *hydrogène* dès 1789. Ce propos distingue le futur élément chimique hydrogène (H) du gaz lui-même, le dihydrogène (H₂), ou *hydrogène* en langage courant.



Hydrogène... ou plutôt oxygène ?

La *Nomenclature* de 1787 établit : « L'expression d'oxygène, en la tirant, comme M. Lavoisier l'a dès longtemps proposé, du grec οξύς acide & γέννομαι j'engendre, à cause de la propriété bien constante de ce principe, base de l'air vital, de porter un grand nombre de substances avec lesquelles il s'unit à l'état d'acide, ou plutôt parce qu'il paroît être un principe nécessaire à l'acidité. » Le mot s'écrira **oxygène** en 1789 mais ce propos pose un problème, car si l'oxygène est présent dans les acides sulfurique (H₂SO₄), nitrique (HNO₃), carbonique (H₂CO₃)... On comprendra plus tard que c'est l'hydrogène qui donne l'acidité, par l'ion H⁺.

* N° 795, mai 2024. On peut lire cet article, ainsi que tous les autres articles d' « Étymologie » de Pierre Avenas, sur le site de *La Jaune et la Rouge*.

Il n'y a d'ailleurs pas d'oxygène dans les acides chlorhydrique (HCl), sulfhydrique (H₂S)... C'est donc l'hydrogène qui aurait dû être nommé *oxygène*, et de surcroît la masse d'oxygène dans l'eau est très supérieure à celle d'hydrogène. De là à inverser les deux noms, il n'y avait qu'un pas, que personne n'a osé franchir puisque le choix de Lavoisier est suivi dans pratiquement toutes les langues du monde, comme en allemand, *Wasserstoff* « hydrogène » et *Sauerstoff* « oxygène », mais pas en chinois, où l'hydrogène se dit *qīng* (氫 « gaz léger ») et l'oxygène *yǎng* (氧 « gaz nourricier »).

Épilogue

Si l'on veut justifier un peu mieux le nom *hydrogène*, on peut noter qu'en français le sens de l'élément *-gène* est tantôt actif, comme dans *fumigène*, « générant une fumée », tantôt passif, comme dans *exogène* « généré par l'extérieur ». Donc le mot *hydrogène* peut aussi signifier « généré par l'eau » et c'est le cas par exemple de l'*hydrogène* décarboné obtenu avec du courant d'origine renouvelable ou nucléaire par électrolyse de l'eau, qui devient alors un minéral d'hydrogène.

Pierre Avenas

À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

Déconseillé

Coliving. « C'est le nouveau produit fétiche des investisseurs et des promoteurs. Né dans les années 2000 aux États-Unis, le "coliving" est un habitat partagé au sein d'un immeuble ou dans une grande maison.

On peut le définir comme un "nouveau mode de vie", se matérialisant dans "des lieux où entrepreneurs, informaticiens, développeurs, designers, codeurs, graphistes, journalistes vivent et travaillent, partageant savoirs, compétences, réseaux et moments de convivialité". »

Ce mot étant « **déconseillé** », on peut utiliser **habitat partagé** ou **cohabitation**.

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabuliste

À vous de trouver la bonne définition*.

1. CONCEPTISME

- A. Lancement d'idées à la mode.
- B. Dans la littérature espagnole, style caractérisé par l'abus de la finesse d'esprit.
- C. Chez les technocrates français, croyance en la clarté de leurs concepts.

2. CONCETTIS

- A. Traits d'esprit affectés et brillants.
- B. Musiciens plus bruyants que brillants.
- C. Troupes de théâtres à l'italienne.

3. CONGE

- A. Jeune fille vietnamienne.
- B. Récipient en cuivre étamé pour la préparation des liqueurs.
- C. Mesure volumétrique d'un congélateur.

Jean Laquerbe

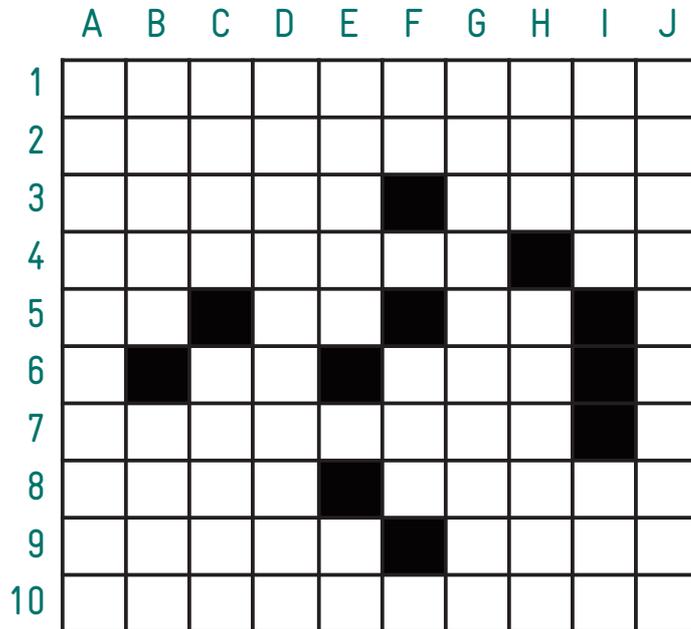
* Réponses : 1. B. 2. A. 3. B.

Trouvez l'auteur*

« On sait aussi que toute langue (ou tout état historique d'une langue) est directement informée par une certaine vision du monde, par une certaine conception des rapports entre les hommes et entre les choses. Cela fait qu'une situation commune exprimée en deux langues (ou même selon deux états d'une même langue) ne peut être transcrite simplement de façon authentique. Lorsqu'un écrivain du XIII^e siècle parle de "mettre la table", il est certain qu'usant de telles expressions, il caractérise des situations concrètes par des traits différents de ceux qu'emploiera l'écrivain du XX^e siècle. Il en est de même pour des situations psychologiques et morales. Parler une langue, écrire en cette langue, c'est nécessairement voir le monde d'une certaine manière. Chaque mot, chaque expression représente une idée du monde. C'est là ce qui fait de chaque langue un trésor absolument unique. Chaque fois qu'une langue est attaquée dans son existence, chaque fois qu'une langue s'appauvrit, se dégrade et meurt, c'est une irremplaçable conception du monde qui disparaît. »

* Solution page X.

Mots croisés de Melchior



1. Qui agit sans faire de bénéfices.
 2. Qualifie les exploitations des ostréiculteurs
 3. Cours romaines en latin.
Comme le pas des légionnaires.
 4. Déjoue la mort.
La moitié d'un petit Parisien.
 5. Pas elle. Joint. Les PTT à leur début.
 6. Ornaient le blason royal du Royaume-Uni. Surnom de Guevara.
 7. Nécessaire après confinement.
 8. Pas encore cousu.
Se fait volontiers froter le nez.
 9. Éclairer tel un espoir à l'horizon.
Ouvre la fenêtre.
 10. Études préliminaires avant un achat.
- A. Qui fait preuve d'une vertu théologique.
 - B. Au fond de la nef.
On les prenait à Spa et Bath.
 - C. Explosera gaiement.
Clown qui fait le poirier.
 - D. Donné par le GPS.
 - E. Celui du caractère peut se lire parfois sur ceux du visage. Début d'errance.
 - F. Paresseux. 102 à Rome.
 - G. Fis un appel à distance.
 - H. Colère d'hier. Gardées en main.
 - I. Forte brise. Fin de la foire.
 - J. Ne sont restées que l'été.

* Solution page X.

Liaison

Ma tante a 100 ans et 100 euros.

A-t-on une hésitation en disant à haute voix, ou même en lecture muette, le sous-titre de cet article ?

Depuis que l'euro existe (officiellement en 1999, et en circulation en 2002), il y a eu de nombreux articles, commentaires et débats, et il y a encore de nos jours des erreurs innombrables sur la façon de prononcer le pluriel de ce mot *euro*, seul (après *les* ou *des*) ou surtout précédé d'un nombre quelconque. Et pourtant...

Ah ! les liaisons plus ou moins dangereuses, fâcheuses à tout le moins. Tant aux informations, sur les plateaux télé, par les journalistes, les hommes politiques, les professeurs, les auteurs, le commun des mortels, bref dans la vie courante, le pauvre *euro* pluriel est massacré à tour de bras, ou de voix. Et même, de fait, au singulier, le mot *euro* est souvent prononcé *un-eu-ro*, au lieu de *un-neu-ro* (pardon aux neurologues).

Je n'ai évidemment pas lu tout ce qui s'est dit à ce sujet et ne voudrais plagier personne. Mais, pour tenter de simplifier la chose, je n'ai pas encore vu ce que je vais proposer, à savoir un principe à respecter, en matière d'expression

orale. Au pluriel, le mot *euro* se lie (et se lit) en suivant une règle exactement identique à celle utilisée pour le mot *an*, que l'on prononce très couramment.

Donc on fait la liaison qui s'impose : **elle a cent ans** (san-tan) et **cent euros** (san-teu-ro) ; **mon cousin a quatre-vingts ans** (ka-tre-vin-zan) et **quatre-vingts euros** (ka-tre-vin-zeu-ro)...

Bon, le principe est posé, accessible, simple et logique. À chacun de suivre ce conseil ou cette astuce. Et, lorsqu'on parle, et afin d'éviter de plonger allègrement dans la honte de la faute de langage, on peut parfois s'arrêter et y réfléchir une demi-seconde, aussi et surtout pour tous les autres nombres.

Et on peut terminer par un petit exercice pratique, en guise d'entraînement, à savoir, répéter en boucle avec la bonne prononciation, à haute voix : san-teu-ro, san-teu-ro, san-teu-ro... (en pensant à taureau) ; di-zeu-ro, di-zeu-ro, di-zeu-ro... (en pensant à Zorro) (le pensum étant de devoir répéter l'expression vingt fois de suite). Allez, on s'y met tous, d'accord?!

François Verschaeve

L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps. Prenons un mot comme exemple :

court-bouillonné(e) « Il ne sert à rien de se mettre la rate au court-bouillon », dit-on, à partir d'une expression que l'on attribue à Frédéric Dard, dans un de ses romans, en 1965 (en fait, l'idée se trouve déjà dans des textes de l'Antiquité, et le fertile auteur du personnage de San-Antonio l'a exprimée à sa « sauce »). Il faut entendre, par cette formule devenue très populaire, qu'il est complètement inutile de se faire du souci à l'excès, de se « faire de la bile » à l'extrême...

Le court-bouillon est un liquide servant à la cuisson par pochage de certains poissons, crustacés ou légumes, principalement composé d'eau salée et poivrée, mouillée de vin blanc ou de vinaigre, additionnée de beurre, de carottes, etc.

Court-bouillon est un mot composé à trait d'union, que Littré, déjà, a accueilli dans son dictionnaire. La référence à la rate se justifie par le fait que cet organe, au fil des siècles, est devenu, via la bile, le symbole des humeurs bonnes ou mauvaises. La bile, en fonction de sa couleur, a été associée à une humeur : jovialité, mélancolie ou colère... La cuisson de la rate est, alors, censée entraîner une humeur maussade, mélancolique, dépressive, « noire ». L'adjectif **court-bouillonné(e)** et le verbe transitif **court-bouillonner** s'écrivent alors avec un trait d'union : **brochet court-bouillonné, court-bouillonner une carpe.**

Jean-Pierre Colignon

C'est, ce sont...

Jusqu'à une époque récente, quand le verbe *être* avait pour sujet le pronom démonstratif *ce*, il pouvait rester au singulier et à la troisième personne, quel que soit le nombre ou la personne du pronom :

C'est toi ; c'est elle ; c'est eux.

Il est admis aujourd'hui que le verbe soit au pluriel lorsque le pronom qui suit est de la troisième personne du pluriel ou si c'est un nom pluriel :
Ce sont eux ; ce sont nos voisins.

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent... » (Victor Hugo).

Il y a cependant des exceptions : le verbe *être*, même suivi d'un nom pluriel, reste au singulier dans certains cas :

- Lorsque les deux noms sont au singulier :

C'est le jour et la nuit...

- Lorsque le nom pluriel est précédé d'un autre nom au singulier :
C'est ton frère et ses enfants qui arrivent.

Mais : Ce sont les enfants de ton frère et sa femme qui arrivent.

- Quand il y a deux substantifs ou deux pronoms en opposition et que l'un des deux est au singulier :

« Ce n'est pas les Troyens, c'est Hector qu'on poursuit » (Racine).

- Lorsque le nom pluriel est complément indirect, soit de ce verbe, soit du suivant, le verbe *être* s'accorde avec le pronom *ce* qui est le seul sujet :
C'est aux voyageurs de raconter cette aventure.

- Quand le verbe *être* a le sens d'un verbe impersonnel « il y a », « il y avait » :

« C'était des façons de penser [...] du vieux professeur de piano » (Proust).

C'était chaque jour de petites améliorations (= il y avait).

Mais on dit aussi : **ce n'était que distractions ; ce n'étaient que distractions.**

- Par euphonie, pour éviter les formes interrogatives *sont-ce ; ont-ce ; furent-ce*, etc. :

Est-ce des Italiens que vous avez écoutés ?

- Pour *si ce n'est*, locution conjonctive signifiant « excepté, hormis » :

Si ce n'est ces agriculteurs, quels hommes auraient pu l'attraper ?

Inversement on met le pluriel devant un nom singulier lorsque le pronom *ce* rappelle l'idée d'un pluriel précédemment énoncé et que les noms singuliers forment une énumération :

Quels sont les sept péchés capitaux ? Ce sont l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse.

Il faut aussi vérifier le sens et la logique :

C'est cinq heures qui vont sonner. (C'est la 5^e heure dont les cinq coups vont sonner.)

Ce sont cinq heures que j'ai passées à lire. (Les cinq heures qui se sont écoulées.)

C'est trente euros que je vous dois. (La somme de trente euros.)

Ce sont deux cents euros que vous donnerez au plombier.

La rédaction

Du coup...

Ainsi, chers administrés, la statue qui va apparaître devant vous représente le villageois qui, fier de son agriculture et de son industrie, lance d'une main sûre un regard plein de confiance vers l'avenir. **Donc** ce chef-d'œuvre en pied, dû à un cerveau de chez nous marchant main dans la main avec le cœur de notre belle agglomération, contient, **subséquemment**, dans le vide de ses flancs, la plénitude du génie de notre village. Souvenons-nous que la précédente statue de la place fut **tout à coup** détruite dans des circonstances mystérieuses qui seront éclaircies lorsque la lumière sera faite sur cette affaire. **Dès lors**, repoussant d'une oreille sereine les objections, nous avons tranché la question. Cette statue, j'ai **finalement** décidé de la remplacer par une autre, œuvre du sculpteur Mathieu Jules en bronze de toute beauté qui est un fils du pays et que je vais avoir l'honneur la fierté et l'orgueil de dévoiler **soudainement** à vos yeux!

Par conséquent, le villageois, poursuivant son droit chemin, tournera délibérément ses pas vers l'avenir, car il sait qu'agriculture, commerce et tourisme sont les deux mamelles qui sèment le pain dont il abreuve ses enfants. **Désormais**, sous mon administration, notre village devient un village moderne, discipliné et bien organisé.

En conclusion c'est du haut du fier symbole au pied duquel j'ai l'honneur de me trouver, que je déclare, chers administrés : jamais je ne laisserai la dent des démolisseurs fouler au pied ces vieilles pierres dont le front chargé d'Histoire a bercé le cadre où nos pères ont fait leurs premiers pas et dans le sein desquelles dort un passé glorieux qui tient l'œil fixé sur ses fils respectueux. **C'est pourquoi** tout ce qui peut compromettre l'ordre et le progrès dans notre village doit être énergiquement combattu. **Après**, l'aube se lèvera sur un village heureux, paisible et prospère!*

Du coup, chers administrés, la statue qui va apparaître devant vous représente le villageois qui, fier de son agriculture et de son industrie, lance d'une main sûre un regard plein de confiance vers l'avenir. **Du coup** ce chef-d'œuvre en pied, dû à un cerveau de chez nous marchant main dans la main avec le cœur de notre belle agglomération, contient, **du coup**, dans le vide de ses flancs, la plénitude du génie de notre village. Souvenons-nous que la précédente statue de la place fut **du coup** détruite dans des circonstances mystérieuses qui seront éclaircies lorsque la lumière sera faite sur cette affaire. **Du coup**, repoussant d'une oreille sereine les objections, nous avons tranché la question. Cette statue, j'ai **du coup** décidé de la remplacer par une autre, œuvre du sculpteur Mathieu Jules en bronze de toute beauté qui est un fils du pays et que je vais avoir l'honneur la fierté et l'orgueil de dévoiler **du coup** à vos yeux !

Du coup, le villageois, poursuivant son droit chemin, tournera délibérément ses pas vers l'avenir, car il sait qu'agriculture, commerce et tourisme sont les deux mamelles qui sèment le pain dont il abreuve ses enfants. **Du coup**, sous mon administration, notre village devient un village moderne, discipliné et bien organisé.

Du coup c'est du haut du fier symbole au pied duquel j'ai l'honneur de me trouver, que je déclare, chers administrés : jamais je ne laisserai la dent des démolisseurs fouler au pied ces vieilles pierres dont le front chargé d'Histoire a bercé le cadre où nos pères ont fait leurs premiers pas et dans le sein desquelles dort un passé glorieux qui tient l'œil fixé sur ses fils respectueux. **Du coup** tout ce qui peut compromettre l'ordre et le progrès dans notre village doit être énergiquement combattu. **Du coup**, l'aube se lèvera sur un village heureux, paisible et prospère !

Pierre Gusdorf

* PCC Franquin.

Le saviez-vous ?

Quelques expressions... à propos de *tapis*

tapis (le)
[exercices au tapis]

Par « le tapis », les gymnastes et les artistes du cirque désignent l'ensemble des mouvements de gymnastique, des exercices d'assouplissement et des acrobaties qu'ils réalisent au sol, en principe sur un tapis. Cet emploi métonymique est conforté par le fait que certains de ces exercices sont considérés comme une discipline à part entière.

raser le tapis

En hippisme, on dit d'un cheval qu'il « rase le tapis » quand il élève très peu les membres... Peut-on, alors, affirmer qu'il court « ventre à terre » ?!

marchand de tapis

« *C'est un truc de gens qui ne veulent pas payer. Une ruse de marchands de tapis.* » (Georges Duhamel, *Cécile*.)
Cette expression, utilisée depuis le début du ^{xx}e siècle, fait référence aux commerces de tapis orientaux très répandus à partir du milieu du ^{xix}e et dont les vendeurs ambulants marchandèrent avec ténacité le prix de leurs produits. Une « discussion de marchands de tapis » oppose des personnes qui ergotent indéfiniment sur le prix d'un article...

tapis de muraille

Synonyme délaissé de « tapisserie ».

faire tapis, « Tapis! »

Au poker, en risquant le tout pour le tout, jouer la totalité de ses jetons sur un seul coup, qui peut être un... coup de bluff suicidaire, sauf si l'on est assurément « blindé ».
Ne pas confondre avec l'expression « faire tapisserie » (sens populaire le plus usuel : fait, pour une femme, de ne pas être invitée à danser lors d'un bal !).

Jean-Pierre Colignon

L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

De temps en temps, la chronique d'orthotypographie prendra la forme d'un « SVP », avec la reprise de certaines des multiples questions/réponses que Jean-Pierre Colignon met sur son site jeanpierrecolignon.wordpress.com ou fournit pour notre revue, et qui ne peuvent s'inscrire dans un thème commun.

« Dans ce texte sur les Jeux olympiques, les graphies suivantes (en italique) sont-elles acceptables ?

“ces premiers *Jeux* de ma transhumance quadriennale” (c'est la flamme qui parle)

“les *Jeux* paralympiques”

“à Mexico, les athlètes *noirs américains* dénoncent le racisme”

“l'*australienne* Cathy Freeman”

“la *Guerre froide*”

Comme ce sont tous des problèmes de majuscules (ou pas), je sollicite vos lumières... Je doute de l'exactitude de ces graphies. Mais peut-être ai-je tort... »

1° « ces premiers *Jeux* de ma transhumance quadriennale » (c'est la flamme qui parle... en 1896 ou 1900 ?...) = Les premiers *Jeux* (olympiques) modernes ont eu lieu en 1896, à Athènes. La seconde édition se déroula à Paris en 1900... Avant 1896, il n'y a pas eu cette « transhumance quadriennale » (réalisée entre Athènes et Paris, donc, en 1900... On peut évidemment affirmer que Pierre de Coubertin et ses collaborateurs ont conçu avant 1900, lors de discussions, l'idée de cette « transhumance » quadriennale internationale...). Majuscule au nom propre *Jeux*, qu'il soit seul ou suivi d'*olympiques* ;

2° les *Jeux paralympiques* (l'adjectif étant derrière le substantif – et celui-ci étant ici un nom propre –, seul le mot *Jeux* prend une majuscule) ;

3° les athlètes *noirs américains* (deux minuscules, puisque ces deux termes sont, ici, des adjectifs) ;

4° l'**Australienne** Cathy Freeman (majuscule obligatoire au gentilé ou ethnonyme *Australienne*, qui est ici un nom propre) ;

5° la **guerre froide** (deux minuscules = ce n'est pas un chrononyme du type *la Renaissance* ou *la Belle Époque*).

* * * * *

« *Dans des phrases comme celles-ci :*

La locution pour peu que exprime la condition.

Quelque a ici le sens d'environ.

Y a-t-il lieu de mettre ces mots en relief par l'italique ? Ou faut-il privilégier les guillemets ?... »

Oui, il faut les faire ressortir, parce que ce sont des mots autonomes...

Généralement (c'est-à-dire dans des textes imprimés, dans des livres, etc.), on les met en italique maigre sans guillemets dans le caractère romain :

La locution pour peu que exprime la condition.

Quelque a ici le sens d' « environ ». (En principe, on fait la différence entre le mot autonome, terme important de la phrase, et les équivalents, traductions, etc., que l'on met entre guillemets.)

Sinon, on fait ce qu'on veut (notes, rapports, comptes rendus...), sans besoin de cumuler (guillemets + italique, par exemple) : entre guillemets, en gras, en capitales, souligné...

* * * * *

Vu ce titre, ce matin, dans une rubrique de village de *L'Est républicain* :

« *Paul Verlaine ouvre ses portes... »*

Je croyais qu'il était mort !... (Il s'agit, bien entendu, du nom d'un collègue.)

Cela fait partie des grandes ignorances de base en orthotypographie... du type : « *J'ai vu Roland Garros samedi ! – Ah bon !? Comment va-t-il ?... »* Non, bien sûr : l'interlocuteur a vu... les courts de tennis de Roland-Garros (avec un trait d'union), lieu ainsi désigné en hommage à l'aviateur français mort en combat aérien en 1918.

Les poèmes de Victor Hugo, mais la rue Victor-Hugo, la bibliothèque Victor-Hugo, le lycée Victor-Hugo, le cinéma Victor-Hugo...

Jean-Pierre Colignon

Courrier des internautes

Question : *Savez-vous pourquoi « en capacité de » remplace souvent capable de ?*

Réponse : Il remplace aussi d'autres expressions, comme en mesure de ! Sous l'influence probable de l'anglais. Et les expressions avec *en* sont à la mode. Toutefois, il s'agit de plus que cela. Tenez, prenons « en situation de handicap » : les personnes concernées sont généralement détentrices d'une carte d'invalidité...

Question : *... mais on ne dit plus invalide ?*

Réponse : Plus guère. Comme infirme, cet adjectif s'est vu remplacer par « handicapé », formé sur un substantif d'origine anglaise. Pour suivre cette évolution, on a récemment renommé le document « carte mobilité inclusion »..., à quoi on ajoute « mention invalidité », qui reprend ce qu'on souhaitait éviter ! Amusant !

Le malaise qu'on peut ressentir à évoquer la mort, l'invalidité, la maladie, la douleur, voire la sexualité... entraîne une euphémisation du langage : le rejet de certains mots et leur remplacement par des vocables de sens atténué. Si l'on a, par exemple, longtemps dit couramment et correctement d'un chien âgé qu'il allait bientôt crever, les propriétaires français actuels d'animaux de compagnie rejettent majoritairement ce verbe : beaucoup renoncent même à mourir et déclarent que leur compagnon à quatre pattes décède !

Ce dernier verbe est normalement réservé aux hommes. Je veux dire : aux êtres humains ; car se pose pour homme la question du maintien de ce sens. Malgré la Déclaration dite des droits de l'homme, « droits humains » gagne du terrain, sous l'influence de l'anglais, là aussi. Or, selon les dictionnaires, l'adjectif signifie : « relatif à... l'homme » ! Amusant !

André Choplin

Les gâte-langue

Confusion

Le 16 mai 1996, le publicitaire Jean Fumlec fit son entrée dans Paris à la tête de cette jeune agence qui venait de passer le pont de la Concorde et d'apprendre au monde qu'après tant de siècles César et Alexandre avaient un successeur¹. Son objectif : balayer les vestiges du monde ancien afin d'imposer partout sur la planète l'empire de Wall Street. Il remportait contrat sur contrat, victoire sur victoire, en particulier sur la langue française qui s'opposait parfois à ses conquêtes. C'est pourquoi le journaliste Jacquot, et même M. Soupe, n'hésitaient pas à le consulter.

Le préposé aux Avancées terminologiques réfléchissait aux moyens de faciliter l'implantation de la langue universelle du Commerce, des Bonnes Mœurs et de la Démocratie. Un évènement venait d'attirer son attention : sa patronne, la ministre de la Laïcité et de l'Éclairage urbain, en réponse à une critique de l'opposition, avait lancé : « Vos arguments sont vieux comme mes robes ! » Tout en saluant le résultat obtenu par les néo-pédagogues jusqu'au sein du gouvernement, M. Soupe, dans cette approximation syllabique, entra aperçut quelque chose à creuser.

Deux jours plus tard il déjeunait avec Jean Fumlec et le Pr Trossitin-Mouliné, président de la Sorbonne. Soupe et Trossitin commentaient avec une certaine jubilation – entretenue par une bouteille de nuits-saint-georges – l'emmêlement ministériel. Fumlec se taisait. Soudain il parut se réveiller :

– La manière de prononcer les mots, c'est important, non ?

Le linguiste et le fonctionnaire se regardèrent, bouche bée. Une fois de plus, dans son innocence, le publicitaire avait pointé l'index au bon endroit.

– Évidemment ! dit M. Soupe. Voilà une piste !

1. Il nous a semblé que nul mieux que Stendhal ne pouvait décrire le début de cette irrésistible ascension.

Hochant la tête, Trossitin ajouta :

– J’y avais songé, figurez-vous. La prononciation, osons le dire, est l’orthographe de l’oralité. Nous avons déjà beaucoup travaillé contre l’orthographe. En privilégiant les images, les initiatives ludiques plutôt que l’apprentissage des règles, nous avons réussi à dégrader les notions de base, dont l’orthographe fait partie. Mais au-delà de l’école il faut toucher l’ensemble de la société. Et là, Jacquot peut nous apporter une aide précieuse.

Le serveur déposait devant lui une assiette garnie de tronçons baignant dans une sauce noirâtre, accompagnés de riz.

– Les calamars dans leur encre ! annonça-t-il avant de s’en retourner aux cuisines.

M. Soupe afficha un large sourire et, du plat des doigts, frappa la table :

– La déconstruction ! En voilà un exemple ! En français, ce céphalopode s’appelle « calmar ». Nos mères, chez le poissonnier, achetaient des calmars. Mais à force de fréquenter les restaurants d’Italie ou d’Espagne, nos compatriotes ont fini par adopter la forme *calamar*. À la poubelle, le mot franchouillard ! Et personne ne s’en est aperçu. C’est pas beau, ça ?

– La langue française, décréta Fumlec, elle nous emm...

Soupe et Trossitin se regardèrent à nouveau. Le président de la Sorbonne se pencha vers le publicitaire :

– Au fait, comment se peut-il que vous ne soyez pas ministre ?

Jean Fumlec allait répliquer mais fut interrompu par M. Soupe :

– J’ai une idée ! Nous allons dresser un *listing* pour Jacquot. Des mots victimes de prononciation vicieuse, liaisons abusives, pataquès... Sur les ondes, notre ami est d’une *efficience* prodigieuse. J’adore l’entendre évoquer l’*Arc-queu* de triomphe, le *Parc-queu* des Princes, compter *vingt-teu-deux* joueurs, empocher *deux cents h-euros*, accrocher un *h-hameçon*, dénoncer chez l’adversaire un *h-hiatus* (par contagion du sens avec la morphologie), défendre *les zhandicapés*. Sa plus belle réussite, je crois, c’est « au grand dam », qu’il n’a jamais prononcé à la française comme « Adam », mais à l’anglaise comme « macadam ».

Il tira de sa poche un calepin et un stylo à bille.

– J’en ai un, dit Fumlec. Je le tiens d’un vieil avocat grec et je ne l’ai pas encore entendu à la radio : « lorseu que ».

– Je note, dit M. Soupe.

– J’en ai un que je crois assez bon, dit Trossitin : « cinq », dont le *q* ne se fait entendre que si le chiffre est seul ou à la fin d’un nombre composé. Mais on doit prononcer **cin cents**. Vous imaginez, si on parvenait à lui faire articuler *cinque cents* !

M. Soupe se récria :

– Impossible ! Jamais Jacquot n’avalerait ça. Un peu sot et illettré, d’accord, mais tout de même ! S’il citait Corneille... « Nous partîmes *cinque cents*, mais par un *prompteu* renfort... »

Il se trompait. Depuis plusieurs années déjà, le monstre *cinque cents* s’ébrouait dans les haut-parleurs. Mais peu importe. La fin du repas fut fort occupée. On examina **osciller** et **instiller** qui par la grâce de Jacquot deviendraient *osci-ier* et *insti-ier* comme **vaciller** ; **sourcil** pourrait se prononcer comme « cil » (« ce que fait déjà ma femme de ménage », signala Trossitin) ; **agenda**, qui servait beaucoup aux *surbookés*, se transformerait en *ajanda* ; **gageure**, n’en parlons pas ; ou plutôt si ! Parlons-en : Jacquot avait résolu la *problématique* en optant pour *challenge*. On porta aussi à son actif « en revoir » à la place d’**au revoir**.

Fumlec, prudent, intervenait le moins possible.

La conclusion allait de soi. M. Soupe s’en chargea :

– Quand la conversation en français aura l’aspect d’une bouillie pour bébé où, dès son plus jeune âge, chacun prononcera les mots à sa façon, de sorte que plus personne ne comprendra personne, alors nous pourrons enfin déclarer le *globish* langue de la République.

Il leva son verre. Les deux autres l’imitèrent.

– Qui pourrait faire obstacle au progrès ! s’exclama Trossitin.

Le fonctionnaire soupira :

– Quelques rétrogrades. Ils nous font rire.

Retrouvant toute son audace, les pommettes rosies par le bourgogne, Jean Fumlec approuva :

– À gorge d’employé !

Michel Mourlet

Facétieuse polysémie

Le maréchal-ferrant inaugure son nouvel atelier.

Son enseigne (un fer à cheval et une pince-monseigneur) se balance au gré du vent. Dans une volière deux cardinaux¹ zinzinent².

Quelques grands monarques et quelques vice-rois³ volettent autour d'une fontaine en forme de dauphin. Un vaporisateur éloigne les cousins.

Perché sur un arbre, un grand duc domine la scène.

Pour son voisin, un paveur, et ses autres amis il a fait préparer sous une large marquise un somptueux buffet servi par deux garçons de café. Potage : consommé aux cheveux d'ange ; entrées : matelote d'anguille et croque-monsieur ; poissons en abondance : omble chevalier, filets de capitaine et d'empereur ; plat principal : baron d'agneau ; grand choix de fromages : Chaussée aux Moines, pont-l'évêque, Caprice des dieux ; dessert : sacristains, religieuses, pets-de-nonne et colonels⁴. Le tout accompagné de plusieurs fillettes⁵.

Les agapes terminées, les invités s'en vont. Chacun emporte en souvenir un bouquet de monnaie-du-pape. Quant au paveur, il emprunte un diable et va rechercher la dame et la demoiselle⁶ qu'il avait engagées chez Ma tante.

Philippe Jullian-Gaufrès

Délégation du Gard

1. Passereau d'Amérique, au plumage rouge écarlate (*Petit Larousse illustré*).

2. Chanter, en parlant de certains oiseaux (*Petit Larousse illustré*).

3. Papillons d'Amérique.

4. Citron givré arrosé de vodka.

5. Bouteille contenant environ un tiers de litre ; surtout pour les vins d'Anjou et du Pays nantais (*Petit Larousse illustré*).

6. Outils qui servent à enfoncer les pavés.

Ahou

Décembre est décembre, février est février, mais août a plusieurs versions. Vers 1960, on disait « le mois doux ». Maintenant que beaucoup de gens frémissent de terreur à cause du réchauffement climatique, on a tendance à dire « le mois doute ». Sacha Guitry, qui était né au XIX^e siècle, disait « le mois d'ahou », ce qui rend exactement l'ambiguïté de ce dramaturge, car « ahou » peut exprimer la douleur, par exemple celle de quelqu'un à qui on donne un coup de marteau sur les doigts, ou, au contraire, le triomphe qui fait tambouriner les pectoraux. Quelques personnes résiduelles parlent encore de « la mi-a-ôût » alors qu'elles ne sont pas des chats. Des linguistes ont prouvé qu'avant la Révolution on prononçait la plupart des consonnes finales, on disait donc « le mois d'ahoute » Mais, maintenant, cette prononciation est complètement *out*, comme disent les Anglais et les Français traîtres.

Bernard Leconte

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'enveloppe de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter cette enveloppe.
C'est à cette date que vous aurez à cœur,
nous l'espérons, de renouveler votre
adhésion et votre abonnement.**

Maraude/maraudeur

Faute d'avoir la volonté ou l'énergie d'ouvrir un dictionnaire, certains journalistes, commentateurs ou chroniqueurs s'ingénient à utiliser des mots sans rapport avec le sens qu'ils veulent leur donner.

Ainsi dorénavant :

- **savoir-faire** devient *expertise* ;
- **chance, occasion** se transforment en *opportunité* ;
- **transport** est appelé *mobilité* ;
- **discours, opinion** se changent en *narratif* ;
- la **campagne** est nommée *ruralité* (barbarisme) ;
- la **province** se mue en *territoires* ;
- **achever, terminer** se déforment en *finaliser* ;
- **déroulement** se réduit en *déroulé* ; etc.

On s'habitue à ces inepties langagières qui se répandent par la vertu du panurgisme, affection chronique de nos communicants. Mais on peut être surpris, voire choqué, par l'usage qui, aujourd'hui, est fait de **maraude** pour désigner les rondes qu'effectuent avec un admirable dévouement les services médicaux ou d'aide sociale au profit des personnes en détresse. En effet, la maraude a été longtemps associée à des intentions équivoques ou des actes de malveillance, tels ceux d'un voleur, d'un braconnier, d'un **maraudeur**. Il y a là une utilisation strictement à l'opposé du sens originel de ce terme.

L'explication est-elle à rechercher du côté des taxis ? À la fin du XIX^e siècle, la pratique – non réglementaire – de la maraude par les fiacres leur permettait d'échapper au droit de stationnement. Cette taxe ayant disparu, la maraude pratiquée par les taxis a perdu son caractère frauduleux et est devenue un usage courant.

Pierre Hennequin

Inutilité d'une imposture

« *Faites avancer l'égalité femmes-hommes par votre manière d'écrire !* », telle est l'injonction des promoteurs de l'écriture prétendument « inclusive ». Le dernier rapport du **Haut Conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes** ne prend guère au sérieux cette idée farfelue. Pourtant le HCE fait un constat alarmant : le sexisme perdure et ses manifestations les plus violentes s'aggravent. Parmi les moyens, réponses et recommandations à mettre en œuvre contre ce phénomène préoccupant, il ne mentionne nulle part le recours à cette expression graphique. Pas un mot sur le sujet. Le HCE rappelle ainsi, s'il en était encore besoin, que l'écriture dite « inclusive » ne sert à rien.

Comme l'écrivent les linguistes **Jean Szlamowicz** et **Yana Grinshpun** : « **L'écriture inclusive est une réforme militante de la langue construite sur la dénonciation d'injustices imaginaires dérivant d'interprétations symboliques qui ne correspondent à aucune réalité proprement linguistique.** » **Cécile Chabaud**, professeure de français et essayiste, résume ce constat à sa manière : « **L'écriture inclusive est à la femme ce que le susucré est au chien. On concède à la femme des points et des e au motif qu'elle le mérite et on se congratule.** »

Au-delà des problèmes posés par l'écriture prétendument « inclusive » dans l'apprentissage de la langue, les théories des promoteurs de ce mode d'expression relèvent d'une imposture : prétendre que « *la langue est sexiste* » n'a aucun sens. Ainsi que l'expliquent Szlamowicz et Grinshpun, « **la langue n'a été inventée par personne et ne relève pas d'une intentionnalité. Comme toutes les langues, le français permet d'exprimer une opinion et son contraire : on peut aussi bien tenir des discours sexistes qu'égalitaristes avec les mêmes outils. La langue ne pense pas à la place des individus** ».

Pierre Gusdorf

Publiez en français !

De la nécessité du pluralisme linguistique

Depuis quelques décennies, une règle s'est imposée dans la rédaction d'articles scientifiques : il est devenu impératif de les écrire en anglais. On peut citer comme exemple parmi d'autres la revue de l'Institut Pasteur qui a abandonné le français pour l'anglais en 1989 ! C'est si vrai que la loi Toubon, en 1994, a fixé dans son article 7 une contrainte précise pour en limiter l'abus :

« Les publications, revues et communications diffusées en France et qui émanent d'une personne morale de droit public, d'une personne privée exerçant une mission de service public ou d'une personne privée bénéficiant d'une subvention publique doivent, lorsqu'elles sont rédigées en langue étrangère, comporter au moins un résumé en français. »

On peut s'étonner de cette exigence minimale, qui est d'ailleurs loin d'être toujours respectée : n'aurait-il pas été préférable d'imposer au contraire une rédaction en français avec un simple résumé en anglais, c'est-à-dire l'inverse de cette injonction ou, à tout prendre, une rédaction obligatoirement bilingue ? Il faut cependant reconnaître que la loi Toubon a tout de même constitué un progrès puisque, auparavant, aucune obligation de rédiger quoi que ce soit en français n'existait.

Dans son livre *Contre la pensée unique*, paru chez Odile Jacob en 2012, le linguiste Claude Hagège pointe les dégâts et les conséquences hautement néfastes de cet abandon du français. Et ceux-ci sont multiples ! Sans les détailler tous, voici un aperçu pour le moins inquiétant de ses effets.

Le premier dommage semble évident, il donne la primauté des recherches et des avancées scientifiques aux Anglo-Saxons, mais Claude Hagège va plus loin, il dénonce la tendance à phagocyter ainsi permise aux chercheurs anglophones et produit une déclaration parfaitement explicite de l'un d'entre eux : « Ces articles nous arrivent sur un plateau

d'argent, écrits dans notre propre langue. Comment voulez-vous que nous nous empêchions d'exploiter les meilleures idées ? Si vous visez une idée à quelqu'un alors que celle-ci n'a pas encore fait l'objet d'une publication antérieure, comment voulez-vous que ce dernier soit en mesure de prouver quoi que ce soit ? »

Ainsi le chercheur chinois Lap Tchi Tsoi a-t-il pu prouver l'antériorité de sa découverte du gène responsable de la sclérose en plaques qui lui avait été « chipée » par deux anglophones précisément parce qu'il avait préalablement rédigé et publié un article sur le sujet dans une revue chinoise. Faute d'une telle précaution, la même mésaventure, rappelle Claude Hagège, est arrivée à un Français, le professeur Montagnier, à propos de la découverte du virus du sida que s'était frauduleusement appropriée le laboratoire américain du professeur Gallo. Il aura fallu vingt ans pour que le professeur Montagnier soit rétabli dans ses droits et obtienne en 2008 le prix Nobel de médecine – avec sa collaboratrice Françoise Barré-Sinoussi – pour cette découverte. La rédaction en français apporterait donc déjà une garantie d'antériorité et d'authenticité dans la recherche scientifique.

Claude Hagège pousse encore plus avant sa critique du monopole de l'anglais dans les publications et les rencontres scientifiques. En effet, cette situation pourrait conduire, selon lui, aux déclin scientifique et économique des pays non anglophones. Rappelant l'extraordinaire créativité technique et scientifique de l'Europe à partir du XVIII^e siècle, Hagège en arrive à cette observation : « **L'Europe pense en plusieurs langues** » et ajoute que c'est justement ce plurilinguisme qui a stimulé la fécondité des découvertes en délaissant la langue unique de l'époque, le latin, lequel a été progressivement abandonné pour les langues nationales ; « **Carnot et Berthollet écrivaient en français, Mendel, Planck et Einstein en allemand, Marconi en italien** ». Notons au passage que le basculement vers les langues profanes se revendique dès le XVII^e siècle par un Français à la fois philosophe et mathématicien, un certain René Descartes qui nous explique ce processus de dépassement de la langue unique dans *Le Discours de la méthode* : « **Et si j'écris en français, qui est la langue de mon pays, plutôt qu'en latin, qui est celle de mes précepteurs,**

c'est à cause que j'espère que ceux qui ne se servent que de leur raison naturelle toute pure jugeront mieux de mes opinions... »

Et puisque nous venons de faire référence à René Descartes qui était aussi un mathématicien de renom, c'est aux mathématiques que nous ferons maintenant appel pour illustrer notre propos : Claude Hagège cite en effet Louis Lafforgue (médaille Fields en 2002) qui considère que, « contrairement à l'opinion commune, ce n'est pas grâce à la vigueur et à la qualité de l'École française de mathématiques que les mathématiques françaises continuent à être publiées en français mais, tout à l'inverse, parce que cette école continue à publier en français qu'elle conserve son originalité et sa force ». L'École française de mathématiques est encore et toujours de renommée mondiale, et pour cela Yves Duchemin précise : « La seule chose qui me paraît essentielle à protéger en mathématique, c'est de s'assurer que nous continuons à avoir des mots français pour désigner les concepts que nous manipulons. »

Les mots français, nous y voilà ! Le grand risque n'est d'ailleurs pas seulement de ne plus créer le vocabulaire français nécessaire à notre pensée, et pas seulement scientifique, il est aussi à terme de ne plus avoir accès à la connaissance, et pas seulement scientifique, en français. Nous faudra-t-il un jour passer par une langue étrangère pour appréhender de nouveaux savoirs par manque de publications dans notre langue ? Cet enfermement dans un idiome unique ne serait pas simplement une menace pour la créativité sémantique, il signifierait une impossibilité de l'accès direct aux nouvelles connaissances pour l'ensemble des locuteurs francophones (et pas seulement). « La nécessaire pluralité de la pensée exige celle de la langue. Il nous faut promouvoir dans la science (comme dans les autres domaines) la multiplicité des langues parlées », nous dit Lévy-Leblond encore cité par Claude Hagège qui voit là une des causes de « l'abaissement de la qualité de la recherche universitaire française ». C'est pourquoi un dépassement de la langue unique doit être affirmé afin de promouvoir des langues libres à la place d'une langue obligée.

Alain Sulmon

Délégation du Gard

Lire sans modération

Michel Desmurget, né en 1965, docteur en neurosciences et directeur de recherche à l'INSERM, est intervenu dans une bibliothèque parisienne dans le cadre d'un cycle de conférences consacrées aux neurosciences. Après s'être fait connaître du grand public en 2019 avec *La Fabrique du crétin digital*, il vient d'en publier la suite, intitulée *Faites-les lire !* Pour en finir avec le crétin digital, chez le même éditeur¹.



Dans une salle comble et devant un auditoire de tous âges, sur un ton enjoué et souvent humoristique, Michel Desmurget dresse en préambule un constat saisissant : selon une étude du Centre national du livre réalisée en 2023, il y a 80 % de lecteurs dans la tranche d'âge de 7 à 19 ans dont 32 % lisent chaque jour et 17 % sont de grands lecteurs. Il faut toutefois préciser ce que l'on entend par « lire » : faire du coloriage, coller des images, lire un article sur internet ou une recette de cuisine sont en effet compris dans ce sondage. Les chiffres laissent pantois : 30 minutes de lecture quotidienne pour 5 heures et demie d'écran !

Ce qui fait qu'à 18 ans les élèves ont passé l'équivalent de 6 mois d'année scolaire à lire et 27 années devant un écran sachant que 50 % des jeunes sont illettrés (20 % sont en filière professionnelle contre 5 % en filière générale).

1. Éditions du Seuil : *La Fabrique du crétin digital. Les dangers des écrans pour nos enfants* (432 p., 22 €, prix spécial Femina Essai) et *Faites-les lire !... (416 p., 22,50 €, Grand Prix 2024 du livre sur le cerveau, de la Revue neurologique)*.

Selon Michel Desmurget, les performances des élèves sont alarmantes et en baisse : en 1960 un lecteur lisait et comprenait 290 mots par minute alors qu'en 2023 il n'en comprend plus que 190.

On a tout fait pour cacher cette chute de la lecture et de la compréhension du texte : ainsi, la série des *Club des cinq* a été réécrite au présent en éliminant 50 % des mots jugés difficiles ou peu usités et en remplaçant le passé simple par le présent de l'indicatif.

L'auteur de *Faites-les lire !* rappelle que lire, c'est d'abord décoder, et qu'un lecteur expert comprend 300 mots par minute. La langue française – comme le danois et l'anglais – est considérée comme opaque, c'est-à-dire qu'elle comporte de nombreuses difficultés grammaticales et orthographiques, contrairement aux langues dites transparentes, lesquelles demandent moins d'efforts. Or, il se trouve que les enfants qui apprennent dans une langue opaque comprennent plus vite et mieux que ceux qui étudient dans une langue transparente.

Quelles solutions propose Michel Desmurget pour remédier à ce déficit de lecture ? Son dernier ouvrage en effet apporte des réponses à l'analyse faite dans *La Fabrique du crétin digital*.

Dans un premier temps la solution est d'accompagner l'enfant précocement dans sa lecture et de façon individuelle. Lire, c'est comprendre et celui qui ne comprend pas ne lit pas.

Ensuite, il est nécessaire de parler à son enfant : l'impact des écrans (téléphone mobile, télévision, internet et réseaux sociaux) est un désastre pour l'évolution du langage. Un enfant qui lit peut comprendre 925 mots en une heure de télévision éteinte et seulement 125 mots avec les écrans allumés.

L'école ne peut pas compenser les carences du milieu familial : la lecture permet de lire 2 591 mots en une heure contre 400 mots à l'école.

Si lire accroît nos connaissances, lire c'est aussi ressentir. L'empathie est ainsi favorisée et le narcissisme des réseaux sociaux réduit.

Lire change une vie et nous rend plus intelligents, plus aptes à comprendre des idées ou des théories compliquées. Toutes les études anglo-saxonnes et françaises prouvent que l'utilisation de l'écran est un obstacle à la réussite scolaire.

Le rôle de la famille est essentiel : la lecture accompagnée, que préconise Michel Desmurget avec l'enfant jusqu'à 18 ans, est indispensable et favorise l'échange avec ses parents. Une étude montre qu'une information précoce augmente le vocabulaire de 40 % chez les enfants de 18 mois. Par ailleurs, la langue écrite est plus riche que l'expression orale aux plans lexical, grammatical et syntaxique.

Dans son dernier essai, *Faites-les lire !*, il indique et développe trois solutions concrètes pour améliorer considérablement la lecture chez les enfants :

- transmettre une identité de lecture positive à l'enfant ;
- cultiver cette identité grâce à la lecture accompagnée ;
- réduire considérablement le temps passé sur les écrans.

En conclusion, l'enfant qui ne lit pas en-dehors du temps scolaire ne deviendra jamais un bon lecteur.

L'effondrement actuel du niveau en français est lié au recul de la lecture. Si, et seulement si, celle-ci est réhabilitée, l'on pourra inverser la tendance.

Les trois heures passées avec Michel Desmurget, riches et intenses, ont été aussi instructives que plaisantes. Le public, dont de nombreux parents accompagnés de leurs enfants, était à l'écoute et enthousiaste. Le conférencier a répondu avec bonne humeur et disponibilité aux nombreuses questions suscitées par sa conférence et nous ne pouvons que recommander la lecture de ses ouvrages, accessibles, documentés et profondément intelligents.

Olivier Domenech de Cellès

Birmanie

Pourquoi devrions-nous remplacer **Birmanie** par *Myanmar* ?

En 1989 la junte militaire décide d'adopter comme politonyme officiel¹ ပြည်ထောင်စုသမ္မတမြန်မာနိုင်ငံတော် (*Pyidaungzu Myanma Naingngandaw*), « Union du Myanma », et décrète que le nom du pays en anglais *Burma* change en *Myanmar*.

Selon leur coutume, les anglophones s'empressent d'obtempérer. Ils adoptent systématiquement la forme écrite étrangère et prononcent à l'anglaise ou à l'américaine, ce qui rend parfois le nom méconnaissable. La romanisation (transcription ou translittération en alphabet latin) ne peut être que très approximative, le système phonétique du birman étant très différent du français, d'autant plus que c'est, comme le chinois, une langue à tons. Il serait complètement illusoire de prétendre adopter un nom birman en français.

Pour éviter qu'en anglais on prononce le *a* final comme dans *Burma* [bɜ:mə], pour obtenir un *a* postérieur (ouvert, *myan maa*, [mjæn'ma:]), ils ont ajouté un *r* (qui doit donc rester muet). Vaine tentative, Wikipedia (anglais) indique qu'il y a au moins neuf prononciations différentes en anglais, en deux ou trois syllabes, le *y* étant prononcé [aj] comme dans *Miami* (*mayami*), et le *r*, rétroflexe à l'américaine. Avec *Myanmar*, on ne fait que vouloir nous imposer d'aligner le français sur l'anglais à l'écrit.

En Birmanie, les opposants rejettent la décision arbitraire des militaires. Ils contestent *Myanma*, notamment comme faisant référence de façon restrictive à l'ethnie dominante. Ils continuent d'utiliser *Burma* en anglais, et dans la vie courante, les gens emploient le nom habituel *Bama*, et *Bamapi* pour le pays.

Birmanie est le nom français, politiquement neutre, il ne peut pas être interprété comme approbation ou opposition à un régime quelconque. Nous n'avons pas plus de raisons d'en changer que pour

Chine, Inde ou **Japon**. Mais voilà que la junte a prétendu l'imposer au monde entier, et a même fait remplacer le nom français à l'ONU. Des francophones, à commencer par des médias, en pleine méconnaissance de cause, et imprégnés de culpabilité décoloniale, se sont crus obligés de l'adopter. Si l'anglais *Burma* est le nom dans la langue de l'ancien colonisateur, cela n'affecte en rien le français. Nous n'avons pas plus de raisons d'abandonner la forme française de **Rangoun** pour adopter l'anglais *Rangoon* ou *Yangon*, ou d'autres noms de villes comme **Moulmein** (*Mawlamyine*).

L'exemple du nom du fleuve est significatif. Le gouvernement birman prétend nous imposer en français (comme en anglais) *Ayeyarwady* à prononcer [ʔəjəwədi mjiʔ]² (bon courage !). Mais pourquoi s'obstine-t-on à utiliser en français l'anglais *Irrawaddy*, plutôt que **lrawadi**, comme on le fait en espagnol, en allemand, en polonais..., chaque langue pouvant l'adapter à son système propre, *Irauádi* en portugais, *Irrawaddi* en italien, *Eravati* en norvégien, *Iravádi* en hongrois, *Iravádi* en tchèque... ? L'approximation est inévitable.

« Respecter le vrai nom ! » clament ceux qui n'ont pas compris que le nom ne dépend pas de la chose, mais de la langue dans laquelle on s'exprime. À ce compte, il faudrait immédiatement abandonner **Allemagne, Hongrie, Grèce, Croatie, Monténégro, Tchéquie, Maroc, Algérie, Égypte**..., pour les remplacer par *Deutschland, Magyarország, Elláda, Hrvatska, Crna Gora, Česko, Moghrib, Al Djazaïr, Mšr*... Les pays qui ont plusieurs langues officielles ont un nom différent dans chacune. L'Afrique du Sud en a onze. Le français ne serait-il pas légitime à exprimer de façon compréhensible la réalité du monde ?

Birmanie, nom du pays, et forme courte courante du politonyme **République de l'Union de Birmanie**, est dérivé sur **Birman** par le suffixe régulier *-ie*.

1. Politonyme : nom de l'État.

http://www.projetbabel.org/ange_bizet/politonymie.pdf.

2. ʔ : un coup de glotte ou consonne occlusive glottale.

Birman, nom et adjectif, est polysémique, gentilé du pays pour l'ensemble de la population et pour l'État, c'est aussi le nom de la langue officielle et langue de l'ethnie centrale majoritaire. Mais les membres des nombreuses ethnies, Chan, Chin, Karène..., sont aussi birmans (gentilé de **Birmanie**).

Pour éviter l'ambiguïté, le système français permettrait la dérivation ethnique > politonyme > gentilé : **Birman** > **Birmanie** > ***birmanien** (sur le modèle de **Malais** > **Malaisie** > **malaisien**).

L'ironie de la situation est que les anglophones continuent de dire *Burmese* comme adjectif et comme nom de la langue. Et nous devrions dire *Myanmar* ! Oserions-nous imposer aux Birmans de dire *France* au lieu de ပြင်သစ်နိုင်ငံ (*prangsacnuingngam*) ?

Ange Bizet

Délégation de l'Yonne (ADELFY)

Annexe

Voici comment on dit « France » dans quelques langues :

An Fhrainc, An Fhraing, Bro-C'hall, Bufalansa, Falanisē, Falansia, Falánse, Farani, Faransa, Faransi, Faransiis, Faransiiska, Farayse, Faronsa, Farânzi, Farāni, Ffrainc, Frakkland, Franc uls, Franca, Francejo, Franchiya, Franci, Francia, Franciaország, Francie, Francija, Francio, Francja, Francland, Francoska, Francujo, Francuska, Francuzsko, Francuja, Francë, Francjô, Francúzsko, Frankraeich, Frankreich, Frankriek, Frankrig, Frankrigi, Frankriika, Frankrijk, Frankrike, Frankrish, Frankryk, Frankräich, Frans, Fransa, Fransaen, Fransia, Fransiya, Fransya, Fransän, Franta, Frantsa, Frantscha, Frantza, Frantzia, Franza, Franzia, Franzsa, França, Franța, Fraunce, Frañs, Frēnkyeman, Furansi, Gallia, Huák-guók, Nfalanse, Orilède Faranse, Perancis, Pháp, Pow Frenk, Pow Frynk, Prancis, Prancūzija, Pranis, Pransiya, Pransya, Prantsusmaa, Ranska, Ubaranja, Ubufaransa, Ufaransa, Vrankriek, Yn Rank...

pour s'en tenir à celles qui s'écrivent avec l'alphabet roman.

Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

De la DGLFLF

L'annonce, le 1^{er} février, de la création par la Commission européenne d'un organisme intitulé « Alliance européenne pour les technologies des langues » porté par trois structures publiques, dont la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, a suscité l'étonnement des associations qui défendent la langue française. En effet, cet organisme, implanté à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts, aura l'anglais comme langue de travail, et le français comme « langue quotidienne ». Le directeur de l'ALT-EDIC devra avoir une « haute maîtrise de la langue anglaise ».
La DGLFLF nous explique.

Nous constatons le lancement d'une polémique liée au projet de centre des technologies du langage. Pour la bonne information de chacun, la DGLFLF souhaite apporter quelques éléments factuels sur ce dossier.

Les technologies des langues et l'intelligence artificielle (IA) représentent un enjeu de souveraineté linguistique, scientifique et culturelle, clairement mis en avant depuis la Présidence française de l'Union européenne (2022). Par l'action de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF – ministère de la Culture), la France a démontré une expertise et une ambition remarquées dans ce domaine. Depuis lors, nos partenaires européens, avec l'appui de la Commission, ont décidé de se doter d'une infrastructure commune de référence visant notamment à contrer l'hégémonie des acteurs anglo-saxons de l'IA dans le domaine des technologies des langues.

C'est ainsi qu'est né le projet de l'Alliance européenne pour les technologies des langues, ALT-EDIC, qui a été confié à la France avec un pilotage assuré par la DGLFLF, en lien avec les autres ministères concernés, et réunissant à ce jour 25 États membres contributeurs. La Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts accueillera ce centre européen qui bénéficiera au plurilinguisme (et donc à la langue française) avec d'importants moyens. Il s'agira concrètement d'appuyer les initiatives industrielles, scientifiques et de recherche en faveur des technologies françaises et européennes des langues.

Dans le même temps, chaque pays est appelé à mettre en œuvre la composante nationale de ce dispositif. La France développera ainsi son centre d'expertise pour la langue française et la francophonie, toujours à Villers-Cotterêts, en étroite interaction avec le centre européen.

Réunissant des experts non francophones au sein du jury européen, la procédure de recrutement du directeur du centre européen est imposée en anglais mais la maîtrise de la langue française constitue un critère évident. Le régime linguistique, inscrit au règlement intérieur du futur établissement, sera naturellement plurilingue.

La DGLFLF veillera à l'application du cadre légal pour l'emploi du français dont elle est garante.

La DGLFLF remercie l'ensemble des partenaires engagés pour la réussite de ce projet plurilingue et francophone.

Paul Petit

Délégué général adjoint

Le français pour Christine Kelly

**Lauréate du prix Richelieu 2024
(voir p. 2 et IV), Christine Kelly
a répondu à nos questions.**

DLF : Connaissez-vous le prix Richelieu ?

C. K. : Oui, j'en ai entendu parler lorsque ce prix a été remis à Claire Chazal ou à Natacha Polony.

DLF : En tant que journaliste, quelle importance attachez-vous à la langue française ?

C. K. : Pour moi, la langue française est le vecteur essentiel de la communication, c'est-à-dire de la précision et de la clarté dans la transmission de l'information. Elle doit permettre de transmettre des idées de manière nuancée et rigoureuse, ce qui est crucial pour une compréhension précise des événements.

Dans mes émissions, je laisse toujours de la place pour des sujets et des débats sur la question de la langue française.

En respectant et en soignant l'usage de notre langue, nous contribuons à préserver et à promouvoir notre patrimoine culturel.

DLF : On accuse souvent les journalistes de diffuser une langue appauvrie. Qu'en pensez-vous ?

C. K. : Certains accusent les journalistes d'utiliser une langue appauvrie, souvent caractérisée par un recours excessif à des expressions simplifiées, des clichés ou des formules stéréotypées. Il faut reconnaître que le travail des journalistes est souvent soumis à des contraintes très strictes de temps, ce qui parfois limite leur capacité à développer des analyses approfondies ou à utiliser un langage plus élaboré.



© Olivier Domenech de Cellès

De plus, dans un contexte médiatique où la concurrence est forte et où l'information circule rapidement, il peut être tentant pour les journalistes de privilégier la simplicité et la concision au détriment d'une expression plus riche et plus nuancée. Mais cela ne signifie pas que tous les journalistes utilisent une langue appauvrie ; de nombreux professionnels s'efforcent au contraire de produire des contenus de qualité, en veillant à utiliser un langage précis et évocateur. Ce qui répond à un large public qui réclame une certaine qualité et un certain niveau intellectuel.

DLF : La langue française vous paraît-elle menacée par l'anglo-américain ?

C. K. : La langue française est confrontée à l'influence croissante de l'anglo-américain, notamment dans certains domaines tels que la technologie, le commerce et la culture populaire. La langue est surtout menacée par l'effondrement culturel et scolaire, au niveau même de l'instruction, qui constitue la base pour la protéger. La langue est menacée par le manque général de prise de conscience de son importance pour l'ensemble de la société.

La maîtrise de la langue française va au-delà de la simple communication ; elle permet également une meilleure compréhension, une meilleure expression et la maîtrise des émotions. Les mots ont le pouvoir de refléter nos pensées et nos sentiments de manière précise et nuancée, ce qui favorise une communication émotionnelle plus riche et authentique. Ainsi, une bonne maîtrise de la langue française peut contribuer à une meilleure gestion et expression des émotions, tant dans les relations personnelles que dans les interactions sociales et professionnelles.

DLF : Comment intéresser les Français à leur langue ?

C. K. : Selon moi, il faudrait travailler sur plusieurs piliers en même temps pour intéresser les Français à leur langue.

Les Français doivent s'intéresser à leur histoire, à leur nation, et renouer avec une certaine fierté de leur identité.

Inciter à la lecture, organiser des événements culturels, des concours de poésie, des clubs de lecture, pour encourager la découverte et la pratique de la littérature française.

Ne pas négliger l'importance de la langue française dans le monde : dans les domaines de la diplomatie, de la science, de la culture et de la communication. Le français est langue officielle et langue de travail des institutions de l'Union européenne, mais qui y veille ? Il est important de le rappeler.

Il faut aussi utiliser les médias et les réseaux sociaux : diffuser des contenus éducatifs et ludiques sur la langue française, partager des citations, des expressions ou des proverbes français, et encourager les discussions autour de la langue et de sa richesse.

En mettant en œuvre ces différentes initiatives, il est possible d'inciter les Français à s'intéresser davantage à leur langue et à en apprécier toute la beauté et la diversité.

DLF : Quels sont pour vous les écrivains qui ont le mieux illustré la langue française depuis le début du XX^e siècle ?

C. K. : Dans les méandres de la mémoire, où l'étranger se perd dans la recherche du temps perdu, la voie royale se dessine, illuminée par la condition humaine. Sous le ciel étoilé, les mémoires d'Hadrien s'entrelacent avec la nausée, tandis que le petit prince contemple l'absurdité de l'existence, révélant la peste qui ronge l'âme humaine. (Albert Camus, Marcel Proust, André Malraux, Marguerite Yourcenar, Jean-Paul Sartre, Antoine de Saint-Exupéry...)

Christine Kelly, journaliste et écrivaine, est née à Pointe-à-Pitre en 1969.

Études : institut universitaire de technologie de Bordeaux, diplôme de journalisme.

Carrière : animatrice, productrice et reporter à Archipel 4 et animatrice à Radio K'Danse FM, en Guadeloupe (1992-1994) ; animatrice, productrice et reporter à RFO Guadeloupe et Martinique (1995-1996) ; journaliste, reporter à *Sud Ouest*, Chérie FM, RFO international, France 3 Rouen, France 3 Tours, France 3 Montpellier, France 3 Paris et Île-de-France, puis France 3 national (1997) ; présentatrice à la chaîne de l'emploi (groupe Canal+, 1997-1999) ; journaliste à la chaîne Météo et à la chaîne Voyage (1999-2002) ; journaliste, présentatrice à LCI (2000-2009) ; rédactrice en chef à Ushuaïa TV (2005-2006) ; membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (2009-2015) ; journaliste à CNews (depuis 2018) ; membre du conseil d'administration du Press Club de France, de la Fondation Newen, de la Commission nationale française pour l'Unesco, de la Fondation ENGIE, de la Fondation Nestlé et du Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) (depuis 2015).

Parmi ses œuvres : *L'Affaire Flactif* (2006, Prix du meilleur document 2006) ; *François Fillon, le secret et l'ambition* (2007, Prix de la biographie politique 2007) ; *Le Scandale du silence* (2012) ; *Invitée surprise* (2015) ; *François Fillon, coulisses d'une ascension* (2017) ; *Libertés sans expression* (2022) ; *Femmes en politique : premier bilan* (2024).

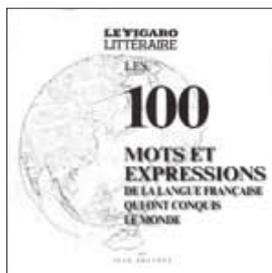
Distinction : Prix de la meilleure journaliste de l'année au Blackworld Victories Award (2002) ; prix de l'European Federation of Black Women Business Owners (2003) ; trophée Africagora des femmes (2004) ; premier prix des Étoiles d'or de la meilleure présentatrice de télévision (2021).

Décoration : officier de l'ordre national du Mérite.

(D'après le *Who's Who* 2024.)



Nouvelles publications



100 MOTS ET EXPRESSIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE QUI ONT CONQUIS LE MONDE de Jean Pruvost

Le Figaro littéraire, 2024, 146 pages, 9,90 €

Pour un magicien des mots tel que Jean Pruvost, la découverte dans les langues étrangères de quelques expressions typiquement françaises, prononcées parfois de façon surréaliste, fournit la preuve que notre « *art de vivre* » et notre « *charme* » sont universellement désirables, tout comme la « *baguette* » inscrite en 2020 au

Patrimoine mondial.

L'auteur précise que cette heureuse contagion remonte au règne de Louis XIV, les dictionnaires l'attestent, nous sommes un peuple qui exporte sa « *joie de vivre* », dans le langage courant et dans les chansons ! En japonais, la *shanson* est un outil didactique pour s'initier aux langues, mais reste le plus souvent associée à Paris, à la France où *on voit la vie en rose* ; le joyeux rock and roll de Chuck Berry immortalise l'expression *c'est la vie* ! Formule adaptée internationalement, tout comme le *savoir-vivre*, appliqué aux domaines de la mode, des rapports sociaux et, bien sûr, de toute entreprise de séduction. Ainsi, l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien, l'Allemand donnent des *rendez-vous*, vivent des *affaires de cœur* suscitées par un *coup de foudre*, connaissent des situations *osées*, tel le *ménage à trois*, jusqu'à l'invitation directe : « *Voulez-vous coucher avec moi ?* »

Cependant, n'oublions pas que le français a été, jusqu'à la Première Guerre mondiale, langue internationale de la diplomatie. C'est ainsi que le « *coup d'État* », qui demeure une constante du vocabulaire japonais (*kūdetā*), est revu et multiplié en Grande-Bretagne comme simple « *coup* » mais aussi « *coup de maistre* », « *coup de grace* », *coup d'éclat* », « *coup de théâtre* », etc.

Ce qui ne signifie pas que tous les coups sont permis ! **Monika Romani**



LE JARDIN DES MOTS. DICTIONNAIRE AMUSANT ET SAVANT DES SENS FIGURÉS, de Roland Eluerd

Aux Feuillantines, 2024, 370 pages, 29 €

Dans son *Jardin des mots*, le linguiste Roland Eluerd distingue cinq territoires originels : ceux des hommes (physique et spirituel), des animaux, des végétaux, des artefacts, et de la nature. Ce sont toutes les dénominations du dictionnaire, autrement dit leur sens premier, celui qui renvoie d'abord à leur signification concrète d'usage courant, enseignées aux enfants et aux étrangers comme deuxième langue. Mais croit-on que ces noms propres veuillent se maintenir à

l'intérieur de leur place initiale sans tenter quelques trajectoires sémantiques vers les autres domaines ? Car l'impulsion spontanée de tout vocable consiste à quitter volontairement son sens premier pour s'évader vers de multiples sens figurés. De ce fait, à partir de 170 mots-sources, l'auteur nous conduit à 10 000 significations métaphoriques et poétiques, celles de la langue véritablement constituée au fil des siècles, vivante et divertissante, abstraite et savante. Par exemple, des mots aussi indéterminés que *chose* et *objet* s'enrichissent considérablement grâce aux contextes qu'ils visitent : avant de s'élever jusqu'à *la chose pensante* de Descartes ou, plus haut encore, *la chose en soi* kantienne, on peut déjà envisager, plus urgentes, *les choses à dire* et *les choses à faire*. Et que penser de la *femme-objet*, de *l'objet du désir*, mathématique ? grammatical ?

Quant à *l'or*, il a fait anciennement fortune grâce à ses références bibliques et mythologiques.

Peut-on *tuer la Poule et ses œufs, adorer le Veau ? Cueillir les pommes des Hespérides ?* Même le zinc, dernier cité, célèbre le 76^e anniversaire des noces ! **M. R.**

CHERCHEZ LA FAUTE !, de Bruno Dewaele

Éditions de l'Opportun, 2024, 320 pages, 16,90 €

En ce printemps 2024, chassez les œufs et aussi les fautes ! Celui que l'on désigne comme « le champion du monde de l'orthographe » est coutumier des ouvrages sur le sujet. Ces 320 pages referment 150 petits jeux et leurs 150 solutions. Au recto, la page contient un texte volontairement truffé de plusieurs fautes à identifier. Au verso, ces fautes sont pointées avec un bref ajout pédagogique et souvent humoristique. Il peut s'agir de fautes d'orthographe, de typographie (par ex. : pas de majuscule aux mois de l'année), de grammaire ou de lexique (où l'on apprend que le forsythia de cette saison vient du nom d'un horticulteur anglais, William Forsyth).

Le lecteur désireux d'améliorer son orthographe peut à loisir ouvrir cet ouvrage à une page au hasard. Rêvez-vous professeur de dictée, car « les fautes des autres, c'est toujours réjouissant », comme le dit Gide, cité par notre champion, et munissez-vous de votre stylo rouge pour partir à la chasse aux fautes !

P.-S. : une faute s'est glissée dans cet article. Saurez-vous l'identifier ? **Lucie Méfano**



DICTIONNAIRE DES MOTS OUBLIÉS, de Gilles Fau

Édition revue et augmentée, 2023, 312 pages, 20 € + 5 € de frais de port (le commander à l'auteur : Le Bourg, 46500 Miers).

Gilles Fau, directeur d'école honoraire, diplômé d'archéologie, auteur de romans, de nouvelles, d'ouvrages sur l'histoire du vin et sur la langue française, a publié en septembre 2023 une nouvelle édition enrichie de son *Dictionnaire des mots oubliés*, paru en 2004, déjà revu et augmenté en 2014. Elle comprend environ 1 500 mots et présente un historique des dictionnaires du XVI^e siècle jusqu'au *Petit Larousse* de 1905. L'auteur a souhaité sauver de l'oubli des mots facilement utilisables dans l'expression orale et écrite. Ainsi *pandiculation* qui signifie « le fait de s'étirer en bâillant ». Ou *architriclin* qui désigne « celui qui préside à l'organisation d'un repas ». Ou *zinzolin* : une « couleur violacée tirant sur le rouge ». « *C'est un livre militant destiné à sauver les mots de l'oubli* », explique l'auteur, qui nous invite à donner vie à son lexique, à habiter et *adorn*er le pays de la langue française, notre premier patrimoine. **Pierre Gusdorf**



DICTIONNAIRE DES VERBES DU FRANÇAIS ACTUEL. CONSTRUCTIONS, EMPLOIS, SYNONYMES, de Ligia Stela Florea et Catherine Fuchs

Éditions Ophrys, « L'essentiel français », 2023, 284 pages, 19,95 €

Ligia Stela Florea, professeure émérite à l'université de Cluj-Napoca (Roumanie) et Catherine Fuchs, directrice de recherche émérite au CNRS, ont fait paraître une nouvelle édition de leur *Dictionnaire des verbes du français actuel*. Ce type de dictionnaire renseigne le lecteur sur la prononciation et la conjugaison des verbes, mais également sur leurs synonymes, leurs combinatoires et leurs emplois.

L'ouvrage de Ligia Stela Florea et Catherine Fuchs (avec la collaboration de Frédérique Mélanie-Becquet) a la particularité d'être facilement accessible à un lecteur non spécialiste. Sa présentation attractive permet de s'entraîner et d'acquérir les bons réflexes pour une bonne maîtrise de la langue française. Les enseignants y trouveront également des pistes d'exploitation pédagogique. **P. G.**

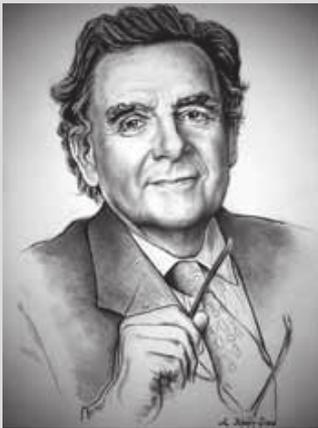


À signaler :

- **LE GRAND HÉRITAGE DES GAULOIS**, de Jacques Lacroix (Yoran, 2023, 256 p., 15 €).
- **LE FÉMININ AU FIL DES MOTS ET DE L'HISTOIRE**, de Jean Pruvost (Tallandier, 2024, 352 p., 21,90 €).
- **DICTIONNAIRE DE L'ARGOT BRUTION**, de JeuMeu, préface de Philippe Segretain, avant-propos de Jacques Launay, postface de Jean Pruvost, nombreuses illustrations (Éditions Maïa, « Savoirs partagés », 2024, 304 p., 29 €).
- **OÙ EST LA FAUTE ? TESTEZ ET AMÉLIOREZ VOTRE NIVEAU DE FRANÇAIS. TOME 2**, de Jean-Pierre Colignon (ediSens, « En français dans le texte », 2024, 240 p., 16 €).

* * *

- **POUR EN FINIR AVEC 100 TICS DE LANGAGE**, de Sarah Belmont (Aux Feuillantines, 2024, 388 p., 29 €).
- **LES BONS MOTS D'ALFRED GILDER**, d'Alfred Gilder (Glyphe, 2024, 280 p., 18 €).
- **CULTIVONS LA LANGUE FRANÇAISE !**, de Michel Feltin-Palas (Héliopoles, 2023, 156 p., 17 €).
- **DICTIONNAIRE DES MOTS HAÏSSABLES**, de Samuel Piquet (Le Cherche midi, 2023, 224 p., 18,90 €).
- **LE FRANÇAIS À LA DÉRIVE**, d'Antoine Minaud [†] (Yellow Concept, 2019, 166 p., 14 €), s'adresser à M^{me} Minaud : antoine-minaud@orange.fr.
- Aux Éditions Le Robert (2024, 144 p., 12,90 €) :
 - **ÇA SE DIT COMME ÇA À MARSEILLE**, de Médéric Gasquet-Cyrus.
 - **ÇA SE DIT COMME ÇA DANS LE NORD ET LA PICARDIE**, d'Alain Dawson et de Liudmila Smirnova.
 - **ÇA SE DIT COMME ÇA EN BRETAGNE**, de Ronan Calvez et Jean Lecoulant.



Signé par Jean-Loup Othenin-Girard, ce portrait qu'il offre à DLF.

Merci, monsieur Pivot...

« *Encore un peu de thé ?* », demandait gaiement Bernard Pivot à Vladimir Nabokov en transférant une bonne dose de whisky dans sa tasse. C'est l'un des innombrables souvenirs que laisse ce passionné de littérature amoureux de la langue française qui vient de nous quitter. L'émotion que suscite cette disparition est à la mesure de la place qu'il occupait dans la vie culturelle. « *L'habitude des radios de m'appeler à la mort d'un écrivain est si grande que, le jour où je mourrai, elles m'appelleront* », écrivait-il.

Malicieux, érudit, bienveillant, curieux, Bernard Pivot donnait rendez-vous à la France entière le vendredi soir autour d'« Apostrophes ». Ce fils d'épiciers lyonnais a donné le goût de la lecture à toute une génération : en 1983, une enquête montrait qu'un tiers des achats de livres en France était lié à son émission. Des dizaines de personnalités françaises et étrangères ont été soumises à son célèbre questionnaire, qui constituait également le point d'orgue de l'émission new-yorkaise *Inside the Actors Studio*. Amateur de football, de beaujolais, de bonne chère et de mots, Pivot était profondément respectueux du bon usage de la langue. Dans les années 1980, il a réussi le tour de force de moderniser la dictée et d'en faire un sport national.

Notre association avait le projet d'une dictée intergénérationnelle sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*, jumelée avec la remise du prix du Plumier d'or. Bernard Pivot s'était enthousiasmé pour cette idée, laquelle n'a pu se concrétiser, car le *Charles-de-Gaulle* avait dû subir un arrêt technique.

Pierre Perret lui a consacré une chanson qui conclut : « *Un homme est venu rehausser le niveau, c'est Bernard Pivot* ». **P. G.**

Vie

de l'association

Sommaire

Assemblée générale	II	Merci!	X
Les délégations en 2023	II	Trouvez l'auteur	X
Déjeuner et remise de prix	IV	Solution des mots croisés	X
Nouvelles des délégations	V	À noter dans votre agenda	X
Le Plumier d'or 2024	VI	Échos	XI
		Bulletin d'adhésion	XIV

Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

S'adresser exclusivement au secrétariat :

222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Tél. : 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

Vice-présidents honoraires : M. Antoine Blanc,
M^{me} Françoise de Oliveira.

Administrateurs honoraires : M^e Jean-Claude Amboise,
P^r Pierre Arhan, M. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy.

Président : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

Vice-présidents : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

Trésorier : M. Franck Sudon.

Trésorière adjointe : M^{me} Corinne Mallarmé.

Secrétaire générale : M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaires généraux adjoints : MM. Marceau Déchamps,
vice-président d'honneur, et Pierre Gusdorf.

Administrateurs : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon,
Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, M^{mes} Brigitte
Foucault-Ansourian, Riana Le Gal, MM. Philippe Le Pape,
Michel Mourlet, Alain Roblet, M^{me} Anne Rosnoblet, M. Jean-
Marc Schroeder et M^{me} Marie Treps.

**Avec le soutien de la Délégation générale
à la langue française et aux langues de France.**

Cercle Ambroise-Paré

Cercle Blaise-Pascal : présidente, M^{me} Paule Piednoir.

Cercle des enfants : présidente, M^{me} Françoise Etoa.

Cercle franco-allemand Goethe

Cercle François-Seydoux

Cercle des journalistes : président, M. Jean-Pierre Colignon.

Cercle Paul-Valéry : présidente, M^{me} Anne-Marie Lathière.

Assemblée générale

Notre assemblée générale s'est tenue, le 1^{er} avril, dans la salle Pierrotet de la mairie du Ve, aimablement mise à notre disposition par la maire, **M^{me} Florence Berthout**.

Présenté par nos vice-présidents, **Christophe Fay** et **Jean Pruvost**, et la secrétaire générale, le rapport moral* a été adopté à l'unanimité. Des activités menées en 2023, il faut retenir le grand succès des concours, Plumier d'or et Plume d'or, les dictées, l'application de la loi, l'observatoire des médias, les émissions de radio ou de télévision, etc.

Le trésorier, **Franck Sudon**, a présenté le rapport financier*. Les comptes 2023 ont été approuvés à l'unanimité et le bénéfice comptable de 518 € est porté en produits dans les comptes annuels 2023. Enfin, les comptes prévisionnels 2024 ont été approuvés à l'unanimité.

Les administrateurs sortants **M^{mes} Corinne Mallarmé-Mazzocchi** et **Guillemette Mouren-Verret**; **MM. Marc Favre d'Échallens** et **Jean-Marc Schroeder** ont été réélus, et, nouvelle candidate, **M^{me} Brigitte Foucault-Ansourian** a été élue à l'unanimité.

Parmi les nombreux participants étaient venus de province : **M^{mes} Françoise Barthonet**, **Marie Barthonet**, **Anne-Marie Laplante**, **Régine Lefèvre** et **Mireille Le Pape**; **MM. Ange Bizet**, **Jean-Paul Coquelin**, **Pierre Dérat**, **Romain Filstroff**, **Claude Gangloff**, **Georges Giraud**, **Gérard Hepp**, **Philippe Jullian-Gaufrès**, **Philippe Le Pape**, **Victor Thierry Marchal**, **Yves Quinteau**, **Alain Roblet** et **Jérôme Samuel**.

Nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de **M^{me} Florence Berthout** qui nous a assurés de son soutien et présenté les actions qu'elle mène en faveur de la langue française au sein du 5^e arrondissement, notamment par l'organisation du festival Quartier du livre. Et c'est **M^{me} Berthout** qui a accueilli, sous les applaudissements, son ami, notre **président**, **Xavier Darcos**, chancelier de l'Institut de France, venu pour clore l'AG. Nous reproduirons son allocution dans un prochain numéro. Il a signé le diplôme d'honneur qui sera adressé à l'adhérente fidèle à DLF depuis 1984 : **M^{me} Jeanne-Marie Courtès. G. M.-V.**

* Le rapport moral, accompagné du tableau des sources du recrutement des 287 adhésions de l'année 2023, et le rapport financier seront adressés, par la poste ou par courriel, aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Les délégations en 2023

Achour Boufetta, correspondant de la **représentation d'Algérie**, alimente sa page Facebook intitulée « Le français et moi », pour aider à apprendre et à se perfectionner dans la langue française. Ce groupe recueille une grande adhésion.

Le président de la **délégation de l'Allier**, **Frédéric Fossaert**, indique que la délégation a participé au Salon du livre à Vichy.

La délégation **de Bordeaux** n'a pas communiqué ses activités.

La **présidente Véronique Likforman** a suspendu les activités de la **délégation de Bruxelles-**

Europe. Vous pouvez visiter son site internet via le site de DLF : www.langue-française.org.

La **délégation de la Charente-Maritime**, présidée par **Christian Barbe**, a organisé quatre défis d'orthographe en 2023, suivis d'une collation au Relais du Bois Saint-Georges à Saintes.

En 2023, la **délégation du Cher** et son dynamique président, **Alain Roblet**, ont conduit quatorze actions, dont l'organisation du Plumier d'argent pour les élèves sélectionnés au Plumier d'or ; une animation ludique lors de la venue de professeurs moldaves ; la communication avec les médias écrits et radiophoniques locaux ; la participation au Forum des associations et à plusieurs Salons du livre ; une dictée pour le Téléthon ; un pique-nique annuel ; la délégation poursuit la vente de son livre *En français correct*, la participation à la candidature de la Ville de Bourges comme capitale européenne de la culture 2028 et a rédigé une lettre-type contre l'emploi de l'écriture inclusive.

La **délégation de Franche-Comté** a élu un nouveau président, **M. Jean-Marie Meyer**. L'arrivée de la nouvelle équipe a permis de recentrer les actions de l'association sur sa raison d'être : la vie associative et la défense de la langue française. Les contacts ont été multipliés avec les adhérents en partageant l'information, les projets, et en proposant des activités à caractère culturel. Concernant le Plumier d'or, la délégation a mené une action de fond auprès des autorités académiques pour inciter les professeurs de français des classes de 4^e à inscrire leurs classes à ce concours. Enfin, une campagne d'adhésions a été lancée pour augmenter le nombre d'adhérents, notamment des jeunes.

La **délégation du Gard**, présidée par **Alain Sulmon**, a tenu un stand aux Salons du livre d'Alès, de Barjac, Junas, Saint-Ambroix et Vézénobres. Elle a organisé des soirées littéraires à Uzès en janvier, mars et octobre 2023. L'assemblée générale a eu lieu au quatrième trimestre.

La **délégation de Haute-Normandie**, présidée par **Carl Edouin**, a relancé ses activités en 2023 et mené une campagne de sensibilisation à la langue française auprès des collectivités locales.

La **délégation des Hautes-Pyrénées**, sous la présidence de **M^{me} Françoise Omer**, a repris ses activités. Plusieurs dictées ont été organisées à Tarbes, Lannemezan et Vic-en-Bigorre. À l'occasion du Téléthon à Lourdes, des jeux sur la langue française ont été proposés. De plus, des conférences ont été organisées, notamment sur Paul Robert, le père du dictionnaire de référence.

Béatrice Quillerou, présidente de la **délégation du Lot**, et son équipe rédigent une *Lettre* trimestrielle très bien documentée et la diffusent auprès des adhérents. Les rubriques ont toutes un lien avec la langue ou la littérature françaises. Elle est diffusée aux délégations par DLF-Paris. La délégation a aussi collaboré à la rédaction du bulletin annuel de l'association Racines d'Alvignac. La nouvelle présidente a proposé des jeux sur les toponymes et métonymes.

En 2023, la **délégation de Lyon** a momentanément arrêté ses activités.

Les actions de la **délégation de Paris et Île-de-France**, que préside **Marc Favre d'Échallens**, consistent essentiellement en des interventions auprès des médias, rappelant le bon usage de la langue française, ainsi qu'une participation mensuelle sur Radio Courtoisie mettant en avant les actions des associations de défense et de promotion de la langue française, et notamment de DLF.

Philippe Reynaud, président de la **délégation des Pays de Savoie**, poursuit avec les membres de la délégation une politique offensive pour faire respecter la loi Toubon. Une action a été engagée auprès des présidents des conseils départementaux de Savoie et Haute-Savoie pour qu'une clause soit introduite dans les demandes de subvention, exigeant des associations qu'elles ne fassent pas usage d'anglicismes. Plusieurs recours contentieux ont été engagés devant les tribunaux administratifs de Grenoble et Paris contre la Ville de Cluses, contre les départements de Savoie et Haute-Savoie, contre France Travail. Enfin, la délégation a participé au Forum des associations de Challes-les-Eaux.

Le dynamique président de la **délégation de Suisse**, **Aurèle Challet**, a lancé une offensive contre les anglicismes et l'écriture inclusive. Cette campagne de sensibilisation a été accompagnée d'actions et de présence sur le terrain dans le cadre de diverses manifestations culturelles telles que Le Livre sur les quais, à Morges, et le Salon du livre à Genève. Un site internet est en préparation.

La **délégation de Touraine** a élargi et renouvelé son conseil d'administration avec l'arrivée de cinq nouveaux membres. L'année 2023 a été marquée par de nombreuses actions croisées avec de nouvelles associations et institutions, notamment Touraine Québec et le Liger club. La délégation a ainsi participé successivement au prix de La Plume et l'Épée, organisé par l'armée de Terre, au Festival des langues à Tours. Le président, **Philippe Le Pape**, a donné de nombreuses conférences, notamment à l'auditorium de la bibliothèque de Tours devant un auditoire de quatre-vingts personnes.

L'ADEFY (Association de défense et d'étude de la langue française de l'Yonne), **délégation de l'Yonne**, a été créée, sous l'impulsion d'**Ange Bizet**, président-fondateur. De nombreuses conférences ont eu lieu, dont celle de notre vice-président **Jean Pruvost**, intitulée « Au plaisir des mots du vin, de la bière et du champagne ». Des interventions ont été faites dans les médias radiophoniques locaux. La délégation a noué de nombreux partenariats avec des associations locales et nationales. L'ADEFY était présente au Forum des associations d'Auxerre. Des soirées « chansons françaises » ont été organisées. Ce dynamisme a permis d'augmenter les adhésions de l'Yonne. Belle réussite !

Après cette longue et riche énumération, nous devons remercier et féliciter tous ceux qui se dépensent sans compter pour la beauté et la vitalité de la langue française.

Philippe Le Pape

Correspondant des délégations

Déjeuner et remise de prix

Le samedi 23 mars, à l'issue de l'assemblée générale, nous nous sommes retrouvés dans l'un des salons du palais du Luxembourg pour déjeuner et assister à la remise de trois prix par notre **président Xavier Darcos**, chancelier de l'Institut : le prix Richelieu 2024, le Prix du rayonnement de la langue française 2024 et le prix de la Plume d'or 2023 (voir p. 2).

– Le prix Richelieu 2024, destiné cette année à un journaliste de télévision, a été attribué



à **Christine Kelly**, qui anime l'émission « Face à l'info », sur CNews. Notre président l'a chaleureusement félicitée.

Le Prix du rayonnement de la langue française 2024 a été décerné au Projet Voltaire. Mais, aucun de ses représentants n'ayant pu venir de Lyon, le diplôme leur a été posté.

Enfin, c'est à un jeune Espagnol, de Ténérife, **Eduardo Tena Hernández**, lauréat de la Plume d'or 2023, concours destiné aux élèves étrangers des Alliances françaises, que Xavier Darcos a remis son diplôme, et, comme à Christine Kelly, *Le Livre d'une langue*, magnifique ouvrage publié sous la direction de Barbara Cassin, de l'Académie française (voir la recension dans le précédent numéro, p. 67).

Ajoutons que nous avons eu la surprise, à la fin de l'assemblée générale, comme à la fin de la remise des prix, de découvrir les fidèles portraits de notre président, de M. Henry Cuny, ancien ambassadeur de France, de Christine Kelly et d'Eduardo Tena Hernández. L'auteur de ces portraits : **Jean-Loup Othenin Girard**, nouveau membre de DLF ! Il a été vivement applaudi tant par les participants à l'AG que par les convives du déjeuner et par les récipiendaires eux-mêmes ! **G. M.-V.**



© Madly Pordevin

Nouvelles des délégations

CHER

Du président **Alain Roblet** : « *Huit professeurs moldaves qui enseignent le français en Moldavie ont été rencontrés le 10 juin avec présentation d'une animation ludique autour de la langue française.*

Prochaines animations :

- dimanche 30 juin au centre socioculturel Maël-Guichard à Aubigny-sur-Nère : participation au Salon du livre ;
- dimanche 14 juillet à Menetou-Salon : animation culturelle ludique « Testez votre français » avec un jeu pour les adultes et un jeu pour les juniors ;
- fin août ou début septembre : pique-nique annuel avec animations ludiques autour de la langue française. Le site sera décidé au cours de l'été ;
- dimanche 8 septembre, aux Rives d'Auron à

Bourges : participation à la Fête des associations.

Salon du livre et Fête des associations permettent la présentation de DLF et la vente de notre livre En français correct. »

HAUTES-PYRÉNÉES

De la présidente **Françoise Omer** : « **Actions :** **1.** Reprise de notre programme de dictées, avec, pour commencer, le 23 avril, la traditionnelle dictée proposée aux habitants de Tarbes et des environs (mais certains participants sont venus des confins du département). Nous avons choisi un chapitre de *L'Âge d'homme* de Michel Leiris (« Gorge coupée »). Beaucoup plus de candidats que nous n'en espérions (une soixantaine, une vingtaine de plus que l'an dernier).

(Suite p. IX.)

Le Plumier d'or 2024

I. Rétablissez la ponctuation dans le texte suivant :

Satisfait de la bonne ambiance dans sa classe un professeur décida d'emmener ses élèves au théâtre Quel projet intéressant Cependant il se demanda qui pourrait les accompagner Il s'adressa donc à ses collègues
Qui serait disponible pour accompagner ma classe le mercredi 26 ou le jeudi 27
Moi

_____ sur 10

II. Complétez le texte par le mot donné qui convient :

1. Contes, comptes, comte :

Après avoir vérifié ses, le aime lire des à ses enfants.

2. Ban, banc :

Avant le verdict, seul au des accusés, il se sent déjà mis au de la société.

3. Emprunt, empreint :

Il savait prendre un ton de modestie pour solliciter un

4. Tache, tâche :

C'est une bien difficile que de faire disparaître une de myrtilles!

5. Repère, repaire :

Pour trouver le de ces brigands, prenez comme cet arbre creux.

_____ sur 10

III. Entourez la bonne définition des mots proposés :

1. **Plagiat** : plage inondée à marée haute / employé municipal chargé d'entretenir la plage / utilisation frauduleuse d'une production littéraire.

2. **Tumulus** : embrouillamini / accumulation de privilèges fiscaux / accumulation de terre pour former une sépulture.

3. **Adjacent** : sous-officier de l'armée française / collé à la paroi / placé à côté.

4. **Pointilleux** : écrit en pointillé / qui attache trop d'importance aux détails / se dit d'un danseur qui aime faire des pointes.

5. **Martial** : qui vit dans une petite mare / qui se passe au mois de mars / qui évoque la guerre.

_____ sur 5

IV. Complétez le texte suivant avec « la », « lui », « les », « leur » ou « leurs » :

« Connaissez-vous bien Franck et Françoise ?

– Oui, je ai déjà rencontrés et nous irons voir lors de notre passage dans belle région. Ils se sont installés à la campagne pour le bien-être de animaux.

– N'oubliez pas de demander adresse.

– Oui, je demanderai. Je connais bien enfants, surtout Olivier : je vais téléphoner. »

_____ sur 10

V. Dans les phrases suivantes, mettez les verbes entre parenthèses aux modes et temps qui conviennent :

1. Je sais que je le reverrai, quoique je (ne pas connaître) son nom.
2. Si vous m'aviez bien écouté, vous (comprendre) mes explications.
3. Même si vous m'aviez encouragé, je (ne pas pouvoir) courir plus vite.
4. Si j'avais su, je (ne pas venir)
5. J'aurais pu vous aider à déménager si j'(avoir) une voiture.

___ sur 10

VI. Sur le modèle de « chanter », remplissez les cases vides du tableau suivant :

Chanter	je chante	tu auras chanté	qu'il chante
Parvenir			XXXXX
Dire		XXXXX	
Parcourir		XXXXX	
Croire	XXXXX		
Lancer			XXXXX

___ sur 5

VII. Répondez aux questions suivantes :

1. Qui Louis XIV a-t-il chargé de la création et de l'aménagement des jardins du château de Versailles : Joseph Le Vâtre ? André Le Nôtre ? Jean-Baptiste Lully ? (Rayez les réponses fausses.)
2. Quel roman de Victor Hugo a pour personnages Jean Valjean, Cosette, Javert et Gavroche ?
3. Comment appelait-on le bouclier utilisé par les chevaliers au Moyen Âge ?
4. Quel est le nom actuel de la ville de Constantinople ?.....
5. Quel peintre de la Renaissance italienne a peint le plafond de la chapelle Sixtine à Rome ?
6. Quel compositeur français est mondialement connu pour son *Boléro* ?
7. Comment appelle-t-on un champ temporairement non cultivé ?
8. Comment appelle-t-on le mécanisme par lequel les plantes produisent de l'oxygène ?
9. Quelle invention, qui se développe à partir du XII^e siècle, permet de mieux manœuvrer les navires ?
10. En quelle année la France a-t-elle gagné la Coupe du monde de football pour la première fois ?.....

___ sur 10

VIII. Lisez le texte suivant et répondez aux questions :

« La mer comme la terre était blanche ; l'une de neige, l'autre d'écume. Rien de mélancolique comme le jour que faisait cette double blancheur. Certains éclairages de la nuit ont des duretés très nettes ; la mer était de l'acier, les falaises étaient de l'ébène. De la hauteur d'où était l'enfant, la baie de Portland* apparaissait presque en carte géographique, blafarde dans son demi-cercle de collines ; il y avait du rêve dans ce paysage nocturne ; une rondeur pâle engagée dans un croissant obscur, la lune offre quelquefois cet aspect. D'un cap à l'autre, dans toute cette côte, on n'apercevait pas un seul scintillement indiquant un foyer allumé, une fenêtre éclairée, une maison vivante. Absence de lumière sur la terre comme au ciel ; pas une lampe en bas, pas un astre en haut. Les larges aplanissements des flots dans le golfe avaient çà et là des soulèvements subits. Le vent dérangeait et fronçait cette nappe. » *L'Homme qui rit*, Victor Hugo, première partie, livre 1, chapitre 4 « Solitude » (collection Bouquins).
 * Portland est une île britannique au sud de l'Angleterre.

Questions

1. Relevez dans cette description quatre mots ou expressions qui indiquent que la scène se déroule la nuit :
 1) 2)
 3) 4)
 2. « double blancheur » ligne 2 : citez deux mots du texte qui justifient cette expression :

 3. Quelles sont les deux matières citées dans le texte qui font référence aux « duretés » de certains éclairages de la nuit :

 4. Relevez une phrase nominale :
 5. Donnez la fonction grammaticale de « blanche » ligne 1 et le mot auquel il se rapporte :
- ___ sur 10**

IX. Expression écrite : sport collectif ou sport individuel, que vous soyez acteur ou spectateur, quelle est votre préférence ? Pourquoi ? (20 lignes environ.)
___ sur 30

* * * * *

Voici l'une des meilleures expressions écrites du Plumier d'or 2024.

Un match est une épreuve dure ;
 Un tournoi, une aventure.
 Mais le sport est bien plus que ça,
 Le sport permet de croire en soi.

Tout d'abord, les sports individuels
Nous laissent voler de nos propres ailes.
Bouger, s'évaluer, se dépasser,
Ne pas compter sur ses coéquipiers.

Dans les sports collectifs, eux,
Les joueurs sont bien trop nombreux.
Ils sont parfois solitaires
Par rapport aux solidaires.

Quant au sujet d'être spectateur ou non,
Je répons vite à cette terrible question.
Être athlète sur le terrain me va bien
Bien plus que de rester sur un coussin.

Bouger sert à se renforcer,
Améliorer sa santé,
Avoir un mental d'acier,
Mais, et surtout, à s'amuser.

Manon Audard, du collège Jeanne-d'Arc, à Fontainebleau

(Suite de la page V.)

2. Au mois de mars, nous avons tenté d'inaugurer une série de conférences. Christian Lapeyre, professeur honoraire, devait intervenir pour nous parler de Paul Robert, le père du dictionnaire de référence. Au dernier moment, un empêchement majeur ne lui a pas permis de nous rejoindre, mais nous comptons bien remettre à plus tard cette conférence très attendue.

Projets : Nous sommes en train d'organiser les prochaines dictées : peut-être sur le thème des J.O. pour celle de Lannemezan. qui devrait avoir lieu au mois de juin. À la rentrée de septembre, nous continuerons avec une dictée à Argelès-Gazost, près de Lourdes. La dernière (à Vic-en-Bigorre) aura lieu un peu plus tard, sans doute en octobre. Au mois d'avril, nous avons participé pour la première fois au Salon des seniors de Tarbes. »

PAYS DE SAVOIE

Du président Philippe Reynaud et du secrétaire Lucien Berthet : « Notre délégation continuera, au cours du 3^e trimestre, les contacts et échanges avec le collectif Oser le français, notamment avec les représentants de DLF, Pierre Gusdorf et Jean-Marc Schroeder, en vue d'un renforcement de la loi Toubon et de son application aux informations diffusées par internet; contacts gardés également avec le Haut Conseil international de la langue française et de la francophonie sur le même sujet. Suivi des recours engagés en 2023 auprès des tribunaux administratifs de Grenoble et de Paris pour non-respect et même violation flagrante des obligations de la loi Toubon par les départements de Savoie et de Haute-Savoie et par France Travail (ex Pôle emploi). »

Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Anne-Marie Barriquand, M. et M^{me} Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M. et M^{me} Freddy Chalard, André Choplin, M. et M^{me} Bernard Depouilly, Chantal Desbordes, Philippe de Fauville, Brigitte Foucault-Ansourian, Alain Genty, Claude Lafargue, M. et M^{me} Jean Lassale Caraby, Nicole Lavallée, M. et M^{me} Jean-Claude Marion, Raoul Motte-Moitroux, M. et M^{me} Jean-Luc Ouallet, Thierry Roger, Martine Rousseau-Oger.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit de Jean-Pierre Foucher, auteur de la préface de *Chrétien de Troyes. Romans de la Table ronde* (Gallimard, 1970), texte transmis par [Robert Cuvelier](#).

Solution des mots croisés (p. 33)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	A	R	I	T	A	T	I	V	E
2	H	U	I	T	R	I	E	R	E	S
3	A	T	R	I	A		L	E	N	T
4	R	E	A	N	I	M	E		T	I
5	I	L		E	T		P	T		V
6	T		E	R		C	H	E		A
7	A	E	R	A	T	I	O	N		N
8	B	A	T	I		I	N	U	I	T
9	L	U	I	R	E		A	E	R	E
10	E	X	P	E	R	T	I	S	E	S

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne : jeudi 10 octobre 2024.

Notre invité d'honneur sera Axel Maugey, pour *L'esprit français, de Madame de La Fayette à Jean d'Ormesson.*

Échos

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– *Chartreuse*, dix-neuvième livre de **Bernard Leconte**, est un roman d’aventures plein d’humour : cinq copains et un nouveau compagnon cherchent dans le port de Fécamp un ami disparu (Héliopoles, 2024, 144 p., 21 €).

– Dans *De Gaule entre le blâme et l’admiration*, **Michel de Crousnilhon** évoque les principaux épisodes de la vie de l’une des grandes figures de l’histoire de la France, sans omettre certains aspects qu’il juge « sombres », voire machiavéliques (Lulu.com, 2024, 180 pages, 12 €).

– En souvenir de son épouse, **René Coulomb** a publié *Jalons*, recueil qui associe des poèmes à des dessins souvent abstraits (Isidore Éditions, « À sauts et à gambades », 2023, 68 p., 15 €).

– L’éditeur **Éric Martini** (Éditions Glyphe) a publié :
• *Les Derniers Secrets de l’Humanité. Couloisses d’un tournage en Chine*, de **Jacques Malaterre**, récit des six mois passés avec une équipe chinoise pour la réalisation du film du même titre (170 p., 16 €).

• **José Giovanni**. *Histoire d’une rédemption*, de **Gilles Antonowicz** (250 p., 22 €). Ce livre a valu à son auteur le Coup de Shako, prix littéraire des Hussards, dont le jury est présidé par **Éric Naulleau**.

– À l’occasion de la publication de son nouveau livre, *Le Grand Héritage des Gaulois* (voir p. 66), **Jacques Lacroix** a mis en ligne une nouvelle vidéo sur YouTube, dont le lien figure sur le site de DLF.

– **Marc Favre d’Échallens** analyse, dans le bimensuel *Royaliste* (n° 1274), les tentatives du Parlement pour mettre fin au développement de l’écriture inclusive en France.

– **Ange Bizet** et l’ADELFY contribuent au projet Babel, site associatif qui a pour objectif d’accueillir des dictionnaires en ligne, cours de langue et textes bilingues. Babel est une composante de Lexilogos, portail consacré à la promotion du patrimoine linguistique. (Cf. DLF n° 291.)

MÉDIAS

– *Charlie Hebdo* (6 mars) : un lecteur, Serge K, implore

le journal de « *mettre la pédale douce sur les anglicismes* », car il est contraint chaque semaine de recourir à son dictionnaire Collins qui pèse deux kilos. « *Une tendinite aiguë me guette au détour de chaque page* », conclut-il.

– *La Croix* (12 mars) : **Alexis Gacon** se penche sur la bibliothérapie qui se développe en France depuis une vingtaine d’années. Ce « traitement », qui peut prendre plusieurs formes, vise à apaiser les angoisses des patients et les aider à surmonter les épreuves.

– *lepetitjournal.com*, site des éditions Milan, s’est intéressé (12 mars) à « Ces mots français que les Italiens nous piquent ». Le vocabulaire d’origine française constitue aujourd’hui 7 % du vocabulaire de base italien. **Catherine Roussel** donne un petit guide pratique « *pour éviter les qui-pro-quos en parlant français avec un Italien* ».

– Dans *Le Temps* (15 mars), quotidien genevois, **Olivia Schmidely** se livre à l’analyse des tendances du vocabulaire « managérial ». L’emploi de certains termes a souvent un objectif de valorisation (ainsi « collaborateur » ou « talent »

à la place d'employé). Cependant le vocabulaire peut parfois être creux, voire obscur : qui sait définir précisément les notions de « diversité » ou d' « inclusivité » ?

– **Ouest France** (15 mars) : **Alexandre Jardin**, écrivain et fondateur de l'association Lire et faire lire, appelle à une « mobilisation générale » pour rendre la lecture plus accessible à tous. Il préconise aussi une « multithérapie » pour inciter les ados à lâcher leurs téléphones portables.

– À l'occasion de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, notre vice-président **Jean Pruvost** est longuement intervenu dans l'émission « **Big Bang station** » (20 mars), sur **IdFM radio**. On peut l'écouter (« Podcast » n° 451) de 7 minutes 50 à 26 minutes 25.

– **Le Point** (25 mars) : le chroniqueur **Julien Damon** demande aux ministres et aux responsables publics de s'interdire de parler anglais en public. Combat d'arrière-garde ? Pas sûr, explique-t-il.

– **CNews** (25 mars), dans l'émission « Face à l'info », **Marc Menant** a joyeusement félicité **Christine Kelly** et présenté une photo de la lauréate du prix Richelieu 2024, aux côtés de notre président **Xavier Darcos**, dans les salons du palais du Luxembourg.

– **Le Canard enchaîné** (10 avril) : recension par **Frédéric Pagès** du livre de **Bernard Cerquiglini** *La langue anglaise n'existe pas* (Gallimard, « Folio », 2024, 7,80 €).

– **Le Figaro** (13 avril) : article très intéressant de **Guillaume Perrault** sur la lecture depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours : « Quand les Français étaient fiers et heureux de lire des livres ».

– **France 5** (17 avril) : à l'occasion des Jeux olympiques et dans le cadre du Festival du livre de Paris, « La Grande Librairie » a été remplacée par « La Grande Dictée des Jeux », animée par **Augustin Trapenard** et **Rachid Santaki**. Installée le 12 avril au pied de la tour Eiffel, cette épreuve a réuni près de 3 000 personnes de tous âges, pour écouter des textes rédigés par **Agnès Martin-Lugand**, **David Foerkinos** et **Marc Levy**.

– **Le Canard enchaîné** (17 avril) signale la création de l'Alliance pour la technologie des langues, implantée à Villers-Cotterêts (voir p. 59). « Bienvenue à l'International City of ze french langue ! », conclut le volatile.

– **Le Point** (25 avril) cite des personnalités politiques qui « jargonent » à force d'ingérer des notes rédigées par des technocrates et des communicants. « En respon-

sabilité », « faire monter en compétence », « en franchise », « en proximité », « en situation de », « en sincérité... » : tels sont quelques-uns des nouveaux tics de langage de nos élites. Et le magazine de proposer parallèlement une version « en français » ! Cette information nous a été transmise par **Francis Balle**.

– **Sud Ouest** (30 avril) a présenté le festival Franco Fiesta – 3 au 26 mai, à Marennes-Hiers-Brouage – qui célèbre la diversité de la langue française et des cultures francophones. Rédacteur en chef de **L'Express**, **Michel Feltin-Palas** a ouvert le bal par la conférence « Amusons-nous avec la langue française ».

– **Le Figaro** (15 mai) : « France Inter supprime l'émission "La Librairie francophone" : Le Clézio s'insurge », tel est le titre d'une tribune de notre Prix Nobel de littérature, qui appelle **Emmanuel Khérad** « le passeur des deux rives ». (Voir le nom de la pétition, p. 10.)

ON NOUS CITE

– **L'Infollettre de France Univers** (n° 69) signale la remise du prix Richelieu à **Christine Kelly** et de celui de la Plume d'or, le 23 mars, et deux livres de **Jean Pruvost** : le *Dictionnaire du vin, de la bière et du champagne* (cf. DLF n° 290) et le *Guide des 100 mots et expressions qui ont conquis le monde* (voir p. 64). Cette

publication recommande la lecture du numéro 291 de notre revue et, aux journalistes, en particulier, celle de l'article sur la « toponymie étrangère ».

– Sur son site d'information, **Jean-Marc Morandini** a évoqué la remise du prix Richelieu à **Christine Kelly**.

FÉLICITATIONS

– À l'occasion de la publication de son nouveau livre, *Tacite, ses vérités sont les nôtres* (Les Belles Lettres, 240 p., 14,50 €), **Xavier Darcos** a répondu aux nombreuses questions d'**Erwan Barillot**, pour *Le Journal du dimanche* (28 avril). Ce journaliste affirme : « *Dans un essai captivant sur Tacite, le chancelier de l'Institut de France nous redonne le goût de nos humanités perdues.* »

– **Laurent Bouvet** combat inlassablement l'usage abusif du verbe *dédier* dans les médias. Le rédacteur en chef des journaux de 20 heures de **TF1** lui a donné raison en le remerciant pour son « *écoute attentive* » (22 avril).

– Dans le cadre de la Semaine de la langue française et de la Francophonie, la Délégation à l'information et à la communication du ministère de la Culture a mis en ligne un entretien avec **Jean Pruvost** sur les liens entre le sport et la langue française. Trois jours

plus tard, la vidéo atteignait déjà près de 100 000 vues.

– **Jean Pruvost** participait, le 3 mai, à l'émission de **Mathieu Vidard** « La Terre au carré », sur **France Inter**, pour expliquer comment les nouveaux mots de l'écologie sont entrés dans *Le Petit Larousse illustré 2025*.

– **Jean Pruvost**, toujours lui, passait, le 4 mai, dans « La Librairie francophone », en tant que parrain de l'édition 2025 du *Petit Larousse illustré*.

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Christian Darlot** s'est élevé avec vigueur contre le choix du premier spectacle de la saison 2024 de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, société savante française, dont le siège est à Auxerre, dans la maison de Marie Noël, poète française du xx^e siècle. Il s'agit de la pièce *Love Letters* d'A. R. Gurney. « *Ce titre est une insulte à la langue et à la culture françaises, et une injure à Marie Noël dont vous occupez le foyer. Pour parler d'amour, mieux vaut employer le français.* »

– Dans le cadre de la Journée internationale de la Francophonie, **Jean-Claude Amboise** a prononcé, le 20 mars, une conférence pour les étudiants de la filière musique de l'université Bordeaux-Montaigne sur le thème « Chanson française et succès international ».

Objectif : montrer les avantages que représente le français dans la chanson quant à son succès dans le monde et aux enjeux économiques, linguistiques, culturels qu'ils impliquent.

– **Alain Sulmon**, président de la délégation du Gard de DLF, a obtenu du conseil général de ce département la réactualisation de sa charte signalétique en espace naturel afin de se mettre en conformité avec la loi Toubon, qui prescrit au moins deux traductions des informations présentées.

– **Marceau Déchamps** a obtenu du ministère de la Culture l'engagement de présenter en trois langues les panneaux pédagogiques autour du chantier de Notre-Dame de Paris, à compter du mois de juin.

– Sur orthogaffe.com, **Bernard Fripiat** répond à des questions d'orthographe, de prononciation, etc. Par exemple : « *Pourquoi mettre e au mot solennel alors que nous prononçons a ?* » ou « *Pourquoi un m à faim, alors qu'on écrit bain, main, romain ?* » Le lien est mis sur le site de DLF.

– **Jean-Pierre Colignon** rédigera la dictée d'**À la croisée des mots**, à Antony, à la fin du mois de septembre...

P. G. et G. M.-V.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française
222, avenue de Versailles, 75016 Paris
Tél. : 01 42 65 08 87
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : www.langue-francaise.org

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) :

Adresse où envoyer la revue :

déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À le Signature :

RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : Téléphone :

Votre profession actuelle ou ancienne : Courriel :

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par :

l'Association :

TARIF ANNUEL (en euros)

FRANCE

HORS DE FRANCE

Bienfaiteur et mécène

à partir de 100*

à partir de 100

Cotisation et abonnement

46*

49

Cotisation couple avec abonnement

49*

52

Cotisation sans abonnement

27*

27

Abonnement seul

38

44

Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)

10

15

Abonnement groupé

75

80

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (à ceux de l'étranger sur demande).

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

MM. Amin Maalouf, secrétaire perpétuel, Gabriel de Broglie, Erik Orsenna, Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel honoraire.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet; MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc, Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis Verchère.

Autres personnalités

M^{me} Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ; MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M^{me} Jacky Deromedi, ancien sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ; M^{me} Joëlle Garriaud-Maylam, ancienne sénatrice ; MM. Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien sénateur.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni Dotoli, universitaire et écrivain ; M^{me} Lise Gauvin, universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem, écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

Délégations

Algérie :

M. Achour Boufetta, correspondant.

Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;

M^{me} Adrienne Dauprat, secrétaire.

Bordeaux :

M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente.

Bruxelles-Europe :

M^{me} Véronique Likforman, présidente.

Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;

M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher :

M. Alain Roblet, président ;

M. Claude Langlois, vice-président ;

M. Jean-Pierre Rouard, vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer,

président ;

M^{me} Claude Adgé, vice-présidente.

Gard :

M. Alain Sulmon, président.

Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

Hautes-Pyrénées :

M^{me} Françoise Omer, présidente ;

M^{me} Jacqueline Cathala, vice-présidente.

Lot :

M^{me} Béatrice Quillerou, présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens, président.

Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud, président.

Suisse :

M. Aurèle Challet, président.

Touraine :

M. Philippe Le Pape, président.

Yonne :

M. Ange Bizet, président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *Compartiment C, voiture 293*, d'Edward Hopper, 1938 (collection IBM, Armonk, New York).

Citation de la couverture : Alain Mabanckou, interrogé par Emmanuel Khérad au cours de « La Librairie francophone », sur France Inter, le samedi 17 février 2024.

Comité de rédaction et correcteurs : Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ;

Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer (†), André Choplin, Pierre Dérat, Philippe Dissaux, Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

Objectifs

de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4^e des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et la Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

